

Roger Pain

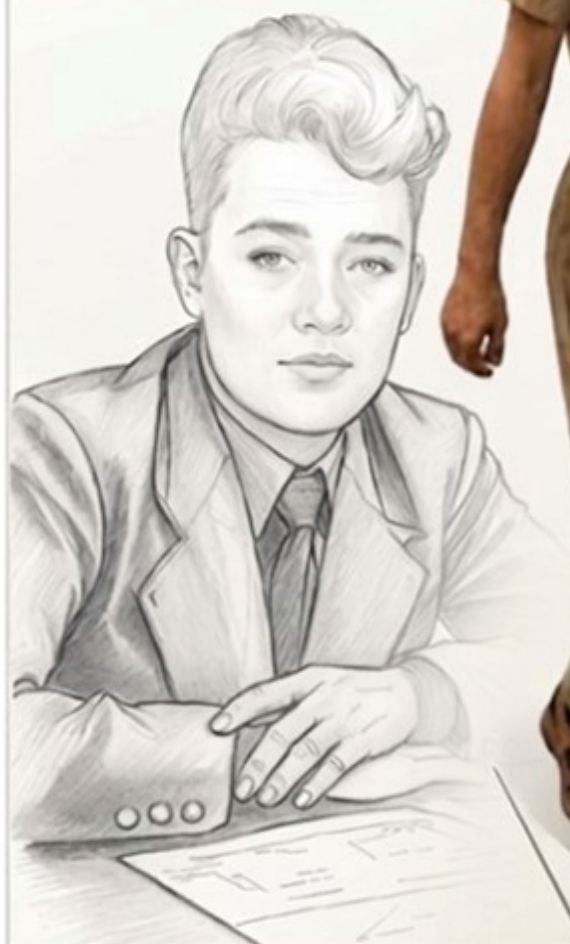
1919-1946

Instituteur •
• Soldat

École
Roger PAIN



Livret
Mémoriel



Smarves 
Se souvient



BIOGRAPHIE DE ROGER PAIN : L'INSTITUTEUR, SOLDAT



23/05/1919

Naissance de Roger Pain



22/06/1931

Certificat d'Études Primaires - 1^{er} sur 31 (mention TRÈS BIEN)



01/10/1937

École Normale de Poitiers comme élève-maitre



22/11/1939

Service militaire



23/11/1942 - 07/01/1943

Stagiaire maître école communale de Parigny (Vienne)



29/06/1945 - 29/04/1946

Déploiement : Embarquement sur le 'Suffren' (Toulon) & Arrivée à Madagascar (Diégo-Garcia) & Saïgon



01/10/1943 - 14/02/1945



école communale de Châtain près de Charroux (Vienne) & Rappelé par les Armées



03/05/1946



Rejoint le 1^{er} Bataillon d'Extrême Orient

31/05/1946 - 01/06/1946



Blessé grièvement (Tây-Vinh) & Décès à Saïgon

22/11/1946



Médaille Militaire, Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme & Mention 'Mort pour la France'

13/07/1947



Inauguration de la plaque commémorative École Roger Pain à Smarves

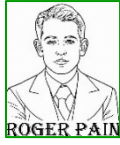
16/09/1949



Obsèques et enterrement dans le cimetière de Smarves

Bio. Express Roger Pain

- 23/05/1919 - Naissance de Roger, François, Pain
- 22/06/1931 - Certificat d'Études Primaires
1^{er} sur 31 dans le canton de La Villedieu du Clain
Mention « TRÈS BIEN »
 - /06/1932 - adopté par la Nation par jugement du tribunal civil de Poitiers
- 13/12/1935 - obtention du Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur
 - /07/1937 - reçu au concours d'entrée à l'École Normale d'Instituteurs
- 01/10/1937 - École Normale de Poitiers comme élève-maitre
- 18/11/1939 - Brevet de capacité pour l'enseignement primaire décerné
- 22/11/1939 - Service militaire
- 22/11/1942 - Libéré des obligations militaires
- 23/11/1942 - Stagiaire maitre école communale de Parigny (Vienne)
- 07/01/1943 - obtention du Certificat d'Aptitude Pédagogique
- 01/10/1943 - école communale de Châtain près de Charroux (Vienne)
- 30/11/1944 - détaché en Afrique Équatoriale Française par le ministère de l'Instruction civique
- 14/02/1945 - Rappelé par les Armées en tant que réserviste
- 26/05/1945 - à Marseille en attente d'embarquement pour Madagascar
- 29/06/1945 - embarquement à Toulon sur le Suffren
- 13/07/1945 - arrivée à Diégo-Garcia sur l'île de Madagascar
- 30/07/1945 - arrivée au camp militaire de Moramanga
- 15/04/1946 - embarquement sur le « Maréchal Joffre », direction l'Indochine
- 29/04/1946 - arrivée à Saïgon
- 03/05/1946 - rejoint le 1^{er} Bataillon d'Extrême Orient
- 31/05/1946 - Blessé très grièvement par balles, à l'ouest de Tâ-Vinh
- 01/06/1946 - Décès de Roger. Mention « Mort pour la France »
- 01/06/1946 - Inhumation au carré militaire du cimetière Européen de Saïgon
- 22/11/1946 - Médaille Militaire et Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme
- 13/07/1947 - Inauguration de la plaque commémorative École Roger Pain à Smarves
- 16/08/1949 - arrivée de la dépouille de Roger à Marseille
- 15/09/1949 - remise du corps de Roger à sa famille
- 16/09/1949 - obsèques et enterrement dans le cimetière de Smarves.



ROGER PAIN

sa Vie

son Histoire



Biographie

1919-1946

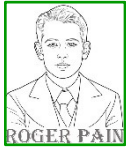
Maurice, dit Louis, et Juliette Pain, apprenaient en ce début de juin 1946 une terrible nouvelle. Leur fils Roger venait de décéder à Saïgon des suites de ses blessures lors d'un accrochage avec un groupe Viet-Minh pendant une opération de sécurisation d'une vaste zone boisée à l'Ouest de Tay-Ninh en Indochine. Cruel destin pour cette famille déjà si douloureusement touchée huit ans plus tôt par le décès de leur aîné.

Voici le récit de la trop courte vie de Roger en cette période tumultueuse de la 2^e Guerre Mondiale. En sa mémoire, le nom de ce jeune instituteur a été donné au groupe scolaire de la commune. Souvenons-nous de lui.

Je remercie bien sincèrement la famille de Roger pour la mise à disposition de sa correspondance et de quelques photos, point de départ de mes recherches. Mention particulière aussi aux Archives Départementales de la Vienne pour la qualité des services rendus.



Michel Rivolet - 2026
smarves.se.souvient@gmail.com



la Famille

Roger, François, Pain est né le mercredi 23 mai 1919 à 2 heures du matin à Smarves dans la ferme de ses parents située à côté de la cure, derrière la maison bourgeoise « Le Logis », rue du Onze novembre actuellement.

Le père, Maurice, Louis, né à Smarves le 27 décembre 1891, est exploitant agricole, propriétaire de la ferme avec son épouse Juliette, Jeanne, Clément née le 19 décembre 1896.

Fait rare, il est titulaire en 1912 du permis de conduire. (*Mention sur sa fiche matricule militaire n°926 - Classe 1911*) [Archives Départementales de la Vienne FRAD086_9R_0002_00166_0075](#)

Maurice et Juliette se sont mariés le samedi 4 mars 1916 alors qu'il était en convalescence à l'hôpital de Poitiers suite à une grave blessure par balle à la rotule gauche reçue le 25 novembre 1914 à Hooge, près d'Ypres en Belgique, ce qui lui vaudra d'être pensionné invalide à 50 %.

Cité à l'ordre de l'Armée, Maurice se verra décerner la Médaille Militaire avec attribution de la Croix de Guerre avec Palme (décret du 26 janvier 1916).

Pain (Maurice-Louis), soldat au 66^e rég. d'infanterie, 10^e compagnie, m^{le} 6367 : bon soldat. courageux et dévoué. Blessé par balle en se portant en ligne. Ablation de la rotule gauche.

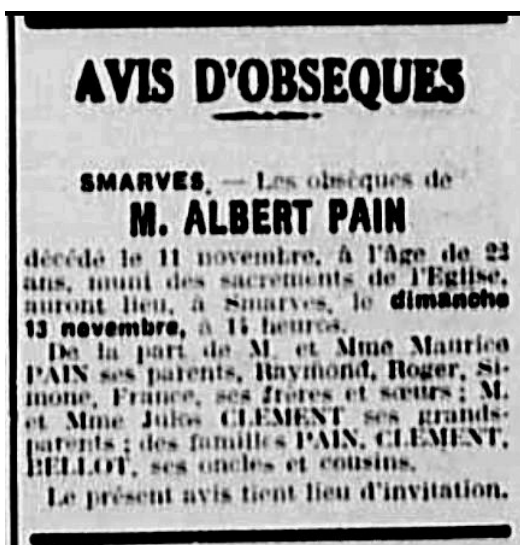
Citation à l'ordre de l'Armée : "Bon soldat, courageux et dévoué. Blessé par balle en se portant en ligne"
Source : J.O. n° 27 du 28 janvier 1916 (page 787) (vue 7/28 du PDF)

Cet immédiat après-guerre connu pour être « celui des années folles » n'était pas forcément fait de joie et de plaisir dans les campagnes. La guerre et sa grande faucheuse avaient fait de nombreux morts et blessés. Les travaux des champs ne s'en trouvaient que plus compliqués à faire lorsque l'on était affaibli ou handicapé. Cela était le cas de Maurice qui avait été grièvement blessé en 1914 au genou.

La fratrie bien connue par les anciens de Smarves comprendra 4 garçons et une fille :

- Albert, né en 1916 et décédé en 1938,
- Raymond, né en 1917, décédé en 2004,
- Roger, né en 1919 et décédé en 1946,
- Simone, née en 1920, décédée en 2007,
- France, né en 1933.

Albert avait devancé l'appel en 1936 et s'était engagé pour 2 ans. Il est libéré des obligations militaires le 15 octobre 1938. Mais suite à une infection bucco-dentaire, il décédera quelques jours plus tard, le 11 novembre 1938 d'une septicémie. L'antibiothérapie n'en était qu'au stade de la recherche. Albert n'avait que 22 ans à son décès.



Archives Départementales de la Vienne
FRB86194_Micro_00306_0179

Avenir de la Vienne et de l'Ouest -
Éditions du samedi 12/11/1938
et du lundi 14/11/1938



Archives Départementales de la Vienne
FRB86194_Micro_00306_0185

À la douleur de la perte si soudaine d'un enfant dans la fleur de l'âge, s'y ajoutait le fait que le papa pensait qu'avec le retour de son aîné, il allait avoir de l'aide à la ferme en remplacement de Raymond qui partait à l'armée le 3 novembre 1938 pour effectuer son service militaire. Cruelle coïncidence.

Raymond a exercé l'agriculture comme son père. Beaucoup l'ont connu aussi sur les terrains de football au Sporting Club de Smarves et comme dirigeant du club. Il a aussi été fort longtemps conseiller municipal puis 1^{er} adjoint du Maire, Marcel Bernard.

Il avait été blessé dans les Ardennes le 10 juin 1940 et fait prisonnier par les Allemands le 18 juin. Envoyé en Allemagne au Stalag III D, il ne sera rapatrié que le 1^{er} juin 1945.

Cité à l'ordre de la Brigade, Croix de Guerre avec étoile de Bronze puis Médaille Militaire en 1966.

Il se maria en 1948 avec Suzanne qui lui donnera 6 enfants.

Quant à Simone, nombre de Smarvois l'ont appréciée en tant qu'auxiliaire médicale alors qu'elle venait nous faire à domicile les soins médicaux prescrits par notre médecin de famille. Sa douceur naturelle nous rassurait.

France, le petit dernier, a lui aussi embrassé le métier d'agriculteur à la suite de son père. D'une gentillesse unanimement reconnue par ses collègues cultivateurs, il a été un passionné de théâtre où son « jeu » maîtrisé excellait sur les planches. Il a joué aussi, au football à l'Entente de Smarves mais aussi une fine gâchette de la section tir.



Sur cette photo, on sent une belle connivence entre les deux frères, avec ces beaux et francs sourires.

*Roger, France, et le petit chien sur la route devant la ferme, vers 1937.
Archives familiales famille Pain*



l'Écolier

Roger, comme tous les enfants de Smarves, va aller à l'école primaire communale, située à cette époque dans le bourg.

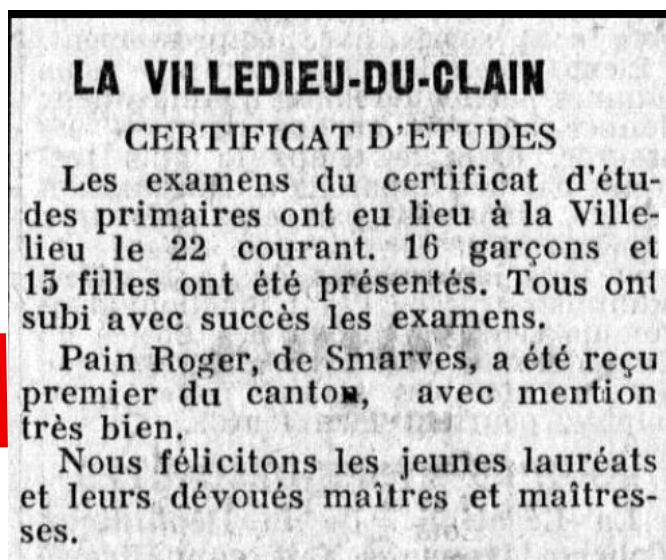
Il ne peut se douter que bien des années plus tard, l'école portera son nom.



Le 22 juin 1931, il va aux épreuves du « Certif » Certificat d'Études Primaires à la Villedieu du Clain, chef de lieu de canton. Seize garçons et quinze filles du canton ont été présentés et sont tous reçus.



Roger se classe **Premier** du canton avec la mention « **TRÈS BIEN** ». Il fait même les honneurs de la Presse.



La Semaine - Édition du dimanche 28 juin 1931

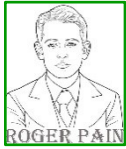
[Archives Départementales de la Vienne](#)
[FRAD086_JX_078_00010_1005](#)

Cet excellent résultat va donc, tout naturellement, le faire admettre en ÉPS (École Primaire Supérieure) annexée à l'École Normale de Poitiers.

À noter le jeune âge des candidats à l'époque ; 12 ans pour pouvoir passer l'épreuve. La mesure d'âge sera élevée à 14 ans en 1933. Le « Certif. » a fait l'objet de nombreuses évolutions depuis son début vers 1866, mais réellement institué par la loi Jules Ferry du 28 mars 1882 qui rend l'instruction primaire obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans, dont l'article 6 précise :

« Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer. »

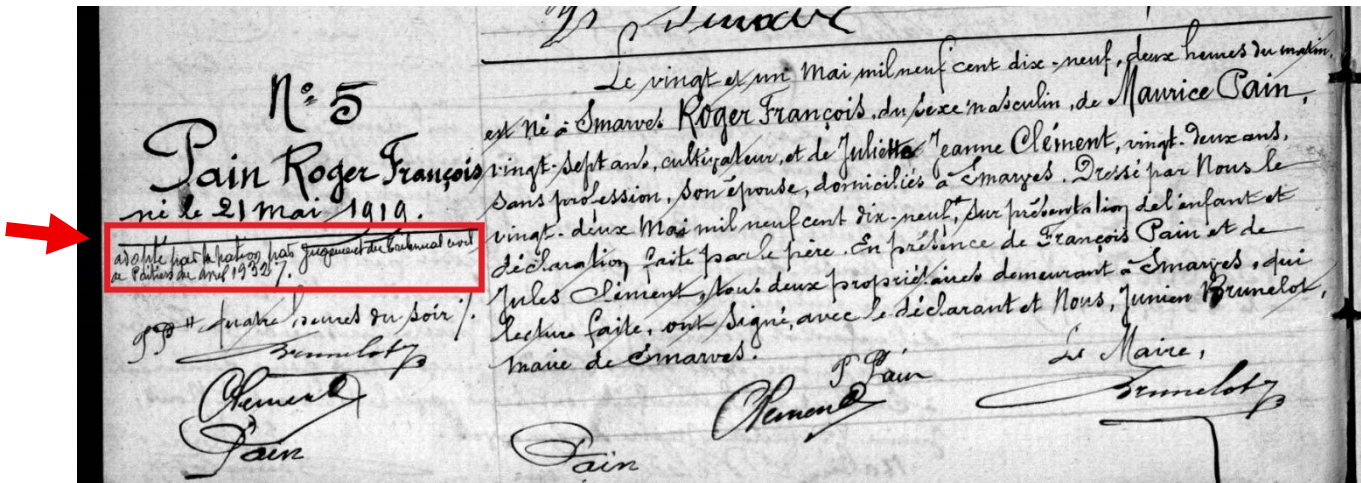
Retrouvez un historique du Certif. sur le site Internet : [Le Temps des Instituteurs](#) et la loi Jules Ferry, version initiale, au [J.O. n° 87 du mercredi 29 mars 1882](#).



le Pupille de la Nation

Sur l'acte de naissance de Roger, une mention marginale : « adopté par la Nation par jugement du tribunal civil de Poitiers en avril 1932 ».

Archives Départementales de la Vienne
FRAD086_9E_316_00014_0024



Roger continuant ses études à Poitiers, les parents ont dû être confrontés à des charges importantes par rapport à leur budget familial. Le père Maurice étant invalide pensionné à 50 % par blessures de guerre, un dossier de demande d'adoption a sans doute été déposé auprès des autorités. En effet la loi Jules Ferry a instauré l'école publique obligatoire et gratuite, mais il y a des frais annexes d'Internat. Mais, un enfant Pupille de la Nation ayant les aptitudes nécessaires peut se voir accorder par l'État des bourses pour continuer ses études. [Loi du 27 juillet 1917 - Pupilles de la Nation - Ministère de l'Instruction Publique \(JORF n° 203 du 29 juillet 1917 - Titre IV article 28 - page 5894 - vue 4/32 en PDF\)](#)

D) *Bourses d'études.* — Si les Pupilles ont les aptitudes nécessaires pour continuer leurs études au-delà de l'École primaire, l'État leur accorde des bourses dans ses propres établissements (Lycées, Écoles primaires supérieures, Écoles professionnelles, Écoles techniques, etc...)

Nous ne pourrions malheureusement pas savoir quels ont été les éléments produits par le tribunal, car « *les Archives départementales de la Vienne ne conservent pas, en raison d'une lacune, de jugement d'adoption par la Nation par le Tribunal de première instance de Poitiers pour les années 1931 et 1932 inclus* » ([Réponse en date du 05/02/2026 des AD86 suite à ma sollicitation](#)).

Quoiqu'il en soit, la mention marginale portée sur l'acte de naissance authentifie à elle seule le fait que Roger a bien été pris en charge par la Nation. Cela a dû être un soulagement pour les parents qu'il puisse continuer ses études sans les frais afférents.



l'Élève-Maitre

Pour avoir plus de détails sur sa scolarité, je me suis adressé aux Archives du Rectorat de Poitiers qui m'ont précisé que son dossier de carrière avait été transmis aux Archives Départementales de la Vienne sous la cote 10T1549. Celles-ci contactées ont bien retrouvé le dossier de Roger, conservé maintenant sous la cote 606 W 550. J'y ai trouvé des éléments me permettant d'enrichir sa biographie.



Roger à L'École Supérieure
Archives familiales famille Pain

Sa scolarité à l'École Primaire Supérieure lui a permis de suivre un programme adapté pour préparer le concours d'entrée à l'École Normale. En effet, depuis le décret du 18 août 1920 modifiant le programme de l'enseignement primaire supérieur, il est précisé dans son article 35 - « *Dans les écoles primaires supérieures, l'enseignement est commun à tous les élèves en première année. À partir de la deuxième année, pour ceux qui se destinent à l'École Normale, l'enseignement comporte des sections spéciales en vue de la préparation au concours d'entrée. Les programmes sont adaptés à cet effet* ».

Mais pour pouvoir concourir, il faut aussi impérativement détenir le Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur. Validé par la commission d'examen en date du 12 juillet 1935, le diplôme en Section Générale lui est décerné le 13 décembre 1935.



Archives familiales famille Pain

En 1936, il tente le concours d'entrée à l'École Normale d'Instituteurs. Admissible à l'écrit, il échoue à l'oral.

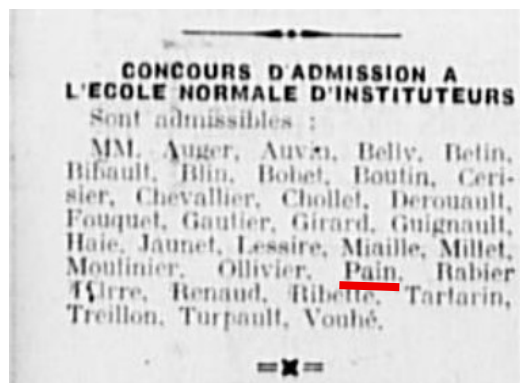
Il le repasse en juin 1937. Admissible avec 31 autres élèves.

Avenir de la Vienne et de l'Ouest -

Édition du jeudi 8 juillet 1937

Archives Départementales de la Vienne

FRB86194_Micro_00303_0543



L'oral lui permet

cette fois-ci d'obtenir le précieux sésame avec une très belle place ; 2^e *ex æquo* sur 14 finalement reçus.

Avenir de la Vienne et de l'Ouest -

Édition du samedi 10 juillet 1937

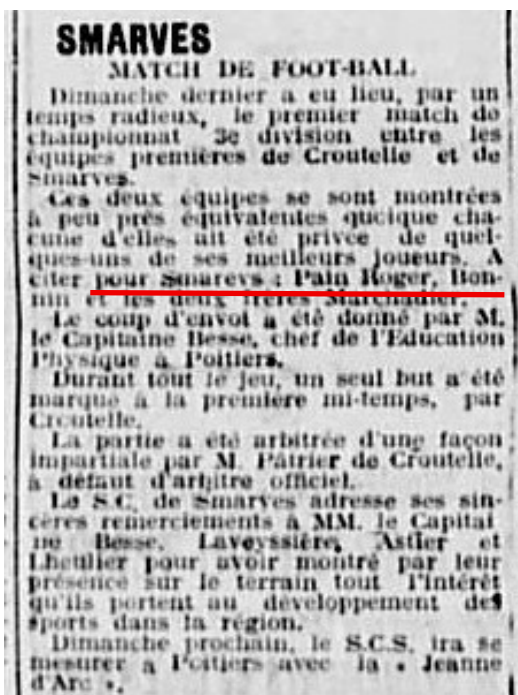
Archives Départementales de la Vienne

FRB86194_Micro_00303_0545

Le rapport d'enquête au concours d'admission de 1937

fait part des très bons résultats de Roger à l'École Primaire Supérieure :

- Conduite : *Très bonne*
- Tenue : *Très bien*
- Caractère et dispositions : *Très bien. Docile. Sérieux*
- Intelligence : *Très bien.*
- Aptitude à l'enseignement : *Peut réussir dans l'enseignement*
- Santé habituelle : *Très bonne*
- Aptitude physique : *Très bien* et mentionné au crayon rouge « *à voir de près* »



Roger a eu d'excellentes notes en gymnastique tout au long de sa scolarité. Et comme son frère aîné Raymond et plus tard son jeune frère France, il joue au Sporting Club de Smarves. En octobre 1938, il est, d'après le reporter de l'époque, un des meilleurs joueurs.

Avenir de la Vienne et de l'Ouest -

Édition du jeudi 20 octobre 1938

Archives Départementales de la Vienne

FRB86194_Micro_00306_0110

Les autres appréciations de ces professeurs :

- Mathématiques : *Candidat sérieux. Travail et résultats très bons*
- Sciences physiques : *Très bon élève*
- Français, Histoire Géo. : *Excellent élève. Bien équilibré. Doué en français. Un peu timide. Candidat très sérieux.*

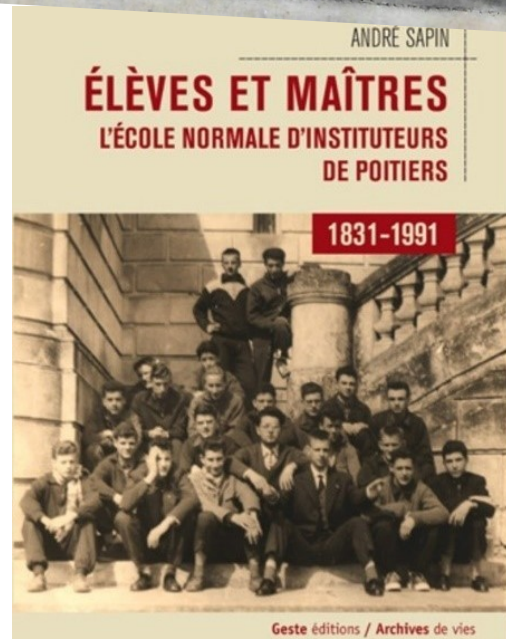
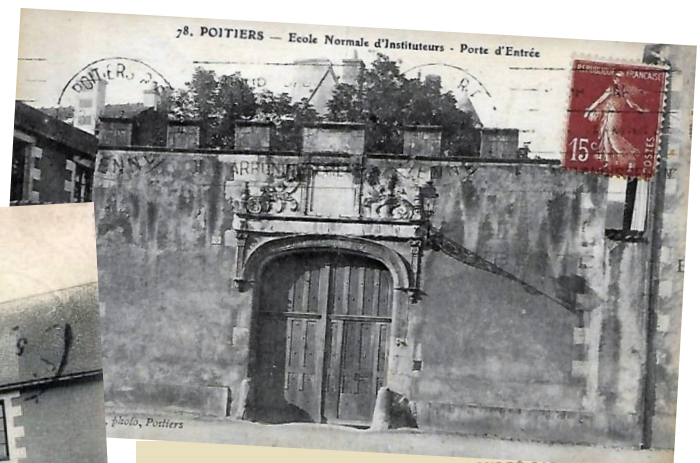
Que dire de plus en voyant toutes ces magnifiques remarques !

Je laisse le soin à l'Inspecteur primaire d'annoter l'appréciation générale : « *Très bon élève. Intelligence orale. Efforts soutenus. Des qualités morales. Ferait un bon élève-maître* ».

Sa réussite finale du concours à la 2^e place reflète bien l'excellent travail de Roger.

Il entre à l'École Normale le 1^{er} octobre 1937 en tant qu'élève maître.

L'École Normale au tout début était implantée rue Rabelais à Poitiers. Les premières formations en 1831 duraient 3 mois et uniquement avec des élèves maîtres externes. En 1834 elle fut transférée à l'hôtel d'Estissac plus connu comme « doyenné Saint-Hilaire ». Après quelques travaux d'aménagement, les bâtiments offraient des lieux d'études et surtout permettaient l'internat des élèves. Souhait de la direction d'avoir un continuum d'éducation avec l'ins-truction, pour répondre aux besoins de massification et de démocratisation de l'enseignement.



Pour en savoir plus sur l'histoire de l'École Normale d'instituteurs de Poitiers, je ne peux que recommander la lecture de l'excellent ouvrage d'André Sapin intitulé : « *Élèves et maîtres. L'École Normale d'instituteurs de Poitiers, 1831-1991* », à [Geste Éditions](#).

Mais le tout début est compliqué pour Roger. Le passage de l'École Primaire Supérieure à l'École Normale a dû le perturber (la discipline y est rude et il met un peu de temps pour s'adapter). Ses notes en Morale sont désastreuses (moyenne de 5,50/20 au 1^{er} trimestre en Morale, Pédagogie et Psychologie).

Cependant il a su se reprendre et les autres matières étant bonnes, il passe « Haut la main » en 2^e année.

Langue française 13. Histoire Instruction civique, Géographie, Mathématiques 14. Dessin et Sciences Physique et naturelles, Travaux manuels entre 14 et 15. Notons la remarque du professeur de Sciences : « Travailleur. Obstiné dans ses idées jusqu'à l'entêtement déraisonnable. S'est occupé du laboratoire avec zèle ». Nous voyons bien là le « fonceur » que doit être Roger. De très bonnes notes aussi en chant et musique dont un 20 de moyenne au 3^e trimestre ainsi qu'une très bonne maîtrise en gymnastique avec des 15 et 17. Et aussi 17 ou 18 tout le long de l'année en « Conduite Tenue Ordre et Travail Application ».

Tout cela donne quand même une moyenne au 3^e trimestre de 14,37 et un classement successivement de 7^e au premier trimestre, 3^e au deuxième et 4^e au dernier trimestre de cette année scolaire 1937-1938.

Appréciation du chef d'établissement à la fin de la **1^{re} année** : « Reçu aux PTT. Cet élève a hésité à opter pour l'enseignement. Aussi pendant le 1^{er} trimestre il a et donné fâcheuse impression. Puis il s'est mis au travail, et pourrait devoir devenir un élève de très bonne qualité. Un peu de rudesse et de négligence dans la tenue ».

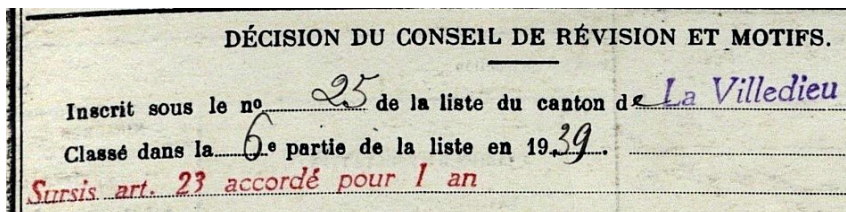
Sa deuxième année scolaire 1938-1939 se déroule avec toujours de très bonnes notes : exemple au 3^e trimestre

- Moyenne des notes générales : 13,96
- Note de conduite : 18
- Note de travail : 18
- Note de l'École d'application : 15
- Moyenne générale : 14,7

Classement : 4^e sur 14 élèves maître

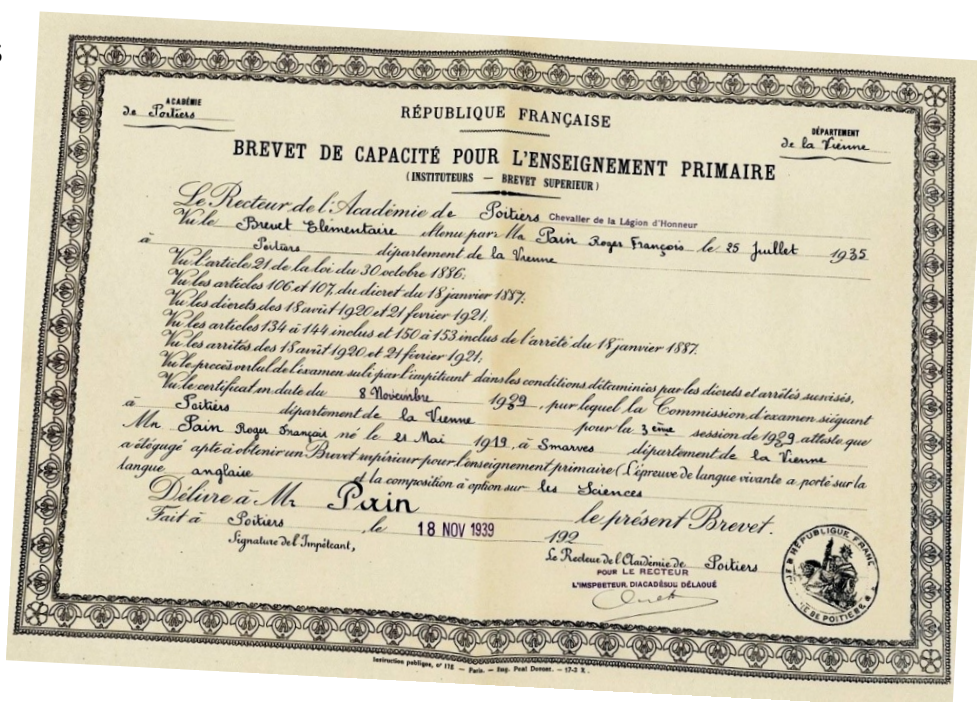
Il va donc passer bien évidemment en 3^e année, mais l'actualité le rattrape. En effet, suite à l'envahissement de la Pologne par les troupes d'Hitler, le samedi 2 septembre 1939, l'ordre de mobilisation générale est lancé et le lendemain 3 septembre, la France entre en guerre contre l'Allemagne.

À cause de la mobilisation générale (article 23 de la loi du 31 mars 1928 relative au recrutement de l'armée : « *En temps de guerre, l'effet des sursis accordés en vertu du présent article est suspendu et les jeunes gens sont appelés avec leur classe d'âge* »). Le sursis à l'incorporation qu'avaient donc les élèves-maîtres de l'École Normale d'Instituteurs pour pouvoir finir leur cycle d'études de 3 ans, avant de faire leur service militaire, est suspendu de fait.



Une commission d'examen va donc statuer sur les possibilités d'obtenir le brevet de capacité avant cette 3^{ème} année d'études pour ne pas « spolier » les élèves-maitres concernés. Le 8 novembre 1939, la commission le déclare apte à l'enseignement primaire après avoir passé différentes épreuves avec Anglais pour les langues vivantes et Sciences pour la composition à option.

Le Brevet de capacité pour l'enseignement primaire lui est décerné le 18 novembre 1939.



Archives familiales famille Pain

Roger est donc appelé à l'automne, lors du 2^e contingent d'incorporation. Il faut tout d'abord instruire tous ces jeunes gens avant de les envoyer avec les 2.200.000 mobilisés dans les diverses unités d'active pendant cette période communément appelée « drôle de guerre » (période entre la déclaration de guerre de la France le 3 septembre 1939 et l'offensive allemande du 10 mai 1940 sur le théâtre européen).



Cinq millions d'hommes sont mobilisés, dont la moitié seulement est combattante : 2 274 000 hommes aux armées, 2 224 000 hommes à l'intérieur, dont 700 000 servent de main-d'œuvre à l'industrie (affectés spéciaux : SNCF, etc.), 300 000 restent à l'instruction, 250 000 restent chez eux pour les besoins de l'agriculture, 650 000 sont affectés aux services et 150 000 à des postes divers. La mobilisation se passera sans heurts ; les hommes sont plutôt résignés ; il n'y aura que 3 700 réfractaires !

(Source Wikipédia).



Roger quitte l'École Normale officiellement le 22 novembre 1939 et rejoint son affectation le 30 novembre à Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme, au 132^e Dépôt d'Infanterie. Les Dépôts d'Infanterie ont été créés à la mobilisation de septembre 1939 et reprennent les missions des Centres de Mobilisation, dissous peu après. Ce sont des structures principalement d'instruction de taille variable selon les armes.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		SPECIAL.	REPertoire.
Arrêté le	15 NOV 1939		
le	30 NOV 1939		
Services comptant du			
15 NOV 1939			
Armée active.	Dépôt Infanterie 132		3804
Diapnabilité.			



le Service Militaire

D'ordinaire, il est très facile de connaître le parcours des soldats, conscrits ou engagés, grâce aux informations transcrites. Ces fiches de format 37 x 25 cm sont établies et reliées dans un registre, contenant par classe, par bureau et dans l'ordre numérique croissant des numéros matricules, les états signalétiques et des services des soldats retraçant leur parcours militaire, leurs éventuelles condamnations, et leurs lieux de résidence successifs. Elles sont très utiles en généalogie.

Toutes les infos concernant les fiches sont disponibles sur le site Internet : [« Les traces de vos ancêtres »](#).

Malheureusement, la fiche matricule n° 1117 de Roger reflète « la débâcle » qu'a subie l'armée française en 39-40 et les informations, hormis celle de « l'arrivée au corps en nov. 39 », sont inexistantes. Pourtant d'après son dossier de carrière au rectorat, il

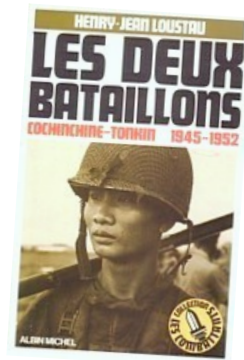
a été sous les drapeaux jusqu'en novembre 42. Puis rappelé au service en février 45. L'on sait aussi par sa correspondance qu'il a quitté La France pour Madagascar en août 1945 et envoyé en Indochine en janvier 46.

Contacté, le S.H.D. (*Service Historique de la Défense*) à Vincennes m'a fait savoir qu'il ne détenait aucun autre dossier le concernant. Quant aux Archives Militaires de Pau, elles m'ont seulement donné ses titres de décorations reçues à titre posthume

Archives Départementales de la Vienne
FRAD086_9R_0002_00305_0212
 Fiche accessible par Internet uniquement si vous êtes authentifié. Autrement, consultable sur place aux AD 86 à Poitiers

Étonné de ces lacunes ne reflétant pas la rigueur habituelle de l'administration militaire, j'ai vérifié si les fiches matricules des soldats de cette période étaient à l'identique de celle de Roger. Effectivement, hormis pour ceux ayant contracté un engagement, les informations sont réduites à leur plus simple expression.

Je ne pourrai donc « qu'essayer de retracer » le parcours militaire de Roger en recoupant les bribes d'informations collectées dans sa correspondance, celle d'amis ayant écrit à la famille après son décès, de son dossier de carrière d'élève-maître et le récit d'Henry-Jean Loustau, camarade de combat, dans « Les deux bataillons » aux éditions Albin Michel.



D'après sa fiche matricule, Roger est annoté au crayon comme « Sous-Officier ».

En effet, après ses « classes » (*période élémentaire de formation d'un soldat*), l'armée ayant besoin de personnel pour encadrer et former les jeunes « Piou-Piou » a dû faire passer Roger comme sous-officier « appelé », de par son niveau d'instruction, sa qualité de « Normalien » et sans doute ses capacités athlétiques.

La chronologie des événements a fait que Roger, lors de la signature de l'armistice en juin 1940, était caserné à Clermont-Ferrand, en zone « dites Libre, ou zone Sud ».



L'occupant ordonnera la démobilisation des militaires français, tout en laissant sous les ordres du gouvernement de Vichy, un effectif d'environ 100.000 hommes appelé « *Armée d'Armistice* », avec à sa tête l'Amiral Darlan. Armée que l'on peut qualifier de « fantoche ».

Privés de moyens militaires, les dirigeants de l'Armée prétendent se livrer à une reconquête morale de la France qui passe par l'éducation de quelques « bons Français ». Les officiers de l'Armée vont être particulièrement impliqués dans la démarche de régénération morale et spirituelle qui est au cœur de la Révolution nationale. Cette implication va de pair avec l'idée qui imprègne le corps des officiers, que la défaite de 1940 était fondamentalement d'ordre moral et spirituel, et non technique et militaire. L'armistice ayant supprimé le service militaire obligatoire, les « *chantiers de jeunesse* » sont créés à la place. Les jeunes hommes en âge d'accomplir leurs obligations militaires y sont incorporés pour un stage de six mois. Ils vivent en camp près de la nature, à la manière des scouts à la différence importante qu'ils ne sont pas volontaires.

Les appelés des classes 40 et 41 furent les premiers à « bénéficier » de cette organisation et quelques camarades de promotion de Roger à l'École Normale y ont été soumis.

Concernant Roger, nous ne savons pas s'il a été démobilisé, versé dans une autre unité ou maintenu au Dépôt d'Infanterie à Clermont. Mais dans le dossier du recto-rat, il est mentionné que son service militaire a duré jusqu'au 22 novembre 1942. **Alors date « théorique officielle » de son retour au foyer, ou réalité ?**

POSTE	FONCTIONS (D. ch. A.)	DATE d'entrée en fonctions	DATE de la cessation des fonctions
Postes E.N.	Élève maître	1-10-37	30-12-39
Service militaire		1-10-39	22-11-42
Parigny	stagiaire	23-11-42	18-12-42
Parigny	ch. 6 ^e d	1-1-43	30-9-43
Châtigny	ch	1-10-43	30-11-44
Détaché aux Colonies	10 F	1-12-44	2-14-45
Vienne - Revenu à la disposition de la Vienne mais non payé		15-2-45	1-6-46

De cédé au Sud (ch. 10) le 1^{er} 6-46

Cette date de démobilisation est en relation avec le débarquement des Alliés du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord. En effet, pour assurer la défense des côtes méditerranéennes, les Allemands envahirent la zone Sud, et afin de se prémunir d'une éventuelle attaque « venant de l'intérieur », Hitler ordonna la dissolution immédiate de l'Armée d'Armistice.

Une autre piste concernant Roger serait qu'il ait été envoyé, après ses classes, en Afrique ? Car lorsqu'il était en 1943 à Parigny (petit village de la Vienne, lieu de sa 1^{ère}

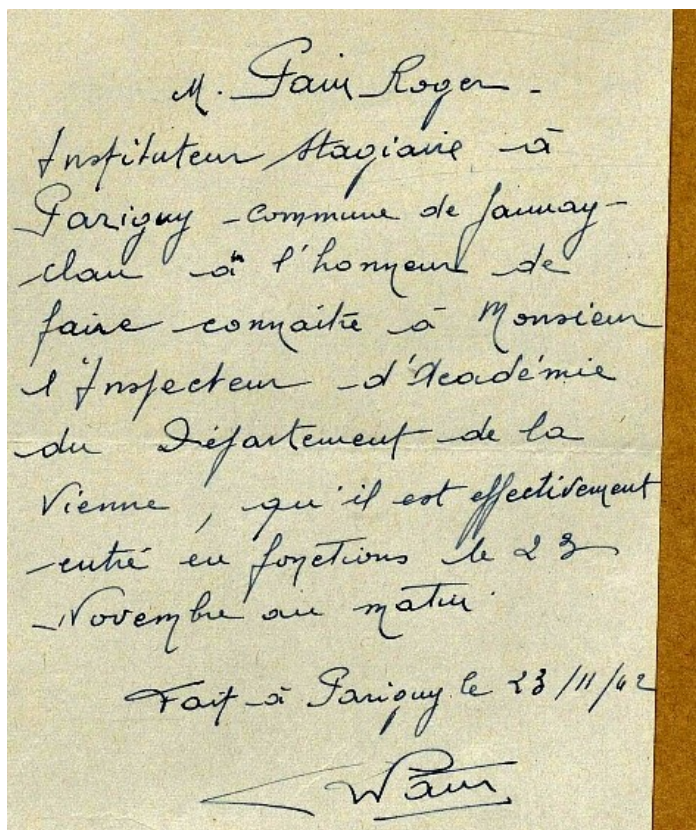
affection d'instituteur), il correspond avec un camarade dénommé Maës, prénom Marin qui aurait été militaire avec Roger en Afrique. Maës, opticien à Paris est un très bon camarade de Roger et continuera après le décès de Roger d'écrire à la famille. Un autre bon copain, Fichard, dans un courrier de juillet 1946 dit à Louis Pain qu'il va essayer de retrouver des photos de Roger qui auraient été prises à Constantine.

D'où l'attrait de Roger par la suite à vouloir retourner dans les colonies françaises.



l'Instituteur

Roger a donc été libéré de ses obligations militaires et il devient disponible pour exercer, enfin, son métier d'enseignant.



Par courrier en date du 23 novembre 1942, Roger rend compte à l'inspecteur d'académie de sa prise de fonction, en tant qu'instituteur stagiaire, à l'école mixte de Parigny commune de Jaunay-Clan.

Étant stagiaire, il va être inspecté dans sa classe dès la mi-décembre, pour obtenir le précieux « Certificat d'Aptitude Pédagogique ».

Voici l'appréciation finale donnée à l'issue de ce contrôle réussi :

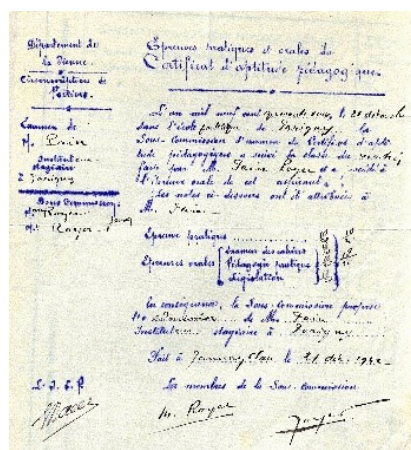
« Monsieur Pain a de la bonne volonté. Il veut bien faire, mais son expérience est bien courte. Il se reportera aux programmes officiels, aux horaires. Il suivra les conseils donnés. Il en sollicitera. Je pense que des progrès seront rapidement réalisés. Mais il y a beaucoup à faire. Du travail à fournir. »

N'en doutons pas !

Car pour une première expérience en face à face pédagogique, Roger a dans sa classe unique pas moins de 37 écoliers (12 filles et 25 garçons) et de 4 niveaux différents : CP, CE, CM, 2^{ème} Cycle. (La scolarité pendant la guerre a été redéfinie par Vichy, avec de nouvelles définitions de niveaux. (Voir site Internet : [Le temps des Instituteurs - État Français](#))

Cours	Inscrits	
	G.	F.
2 ^{ème} Cycle	2	2
CM	9	5
CE	7	2
CP	7	3

Pour un début, son affectation n'a pas à rougir de la surcharge des classes actuelles.



Copie de l'admission au Certificat d'Aptitude Pédagogique (dossier du rectorat conservé aux AD86 - cote 606W550)



Certificat d'Aptitude Pédagogique, daté du 7 janvier 1943. Titre professionnel pour la direction de toute école publique permettant à terme d'être nommé instituteur titulaire.

Archives familiales famille Pain

Mais Roger se languit dans ce « trou » comme il le dit dans une lettre du 1^{er} février 1943 à son copain Maës (ami parisien rencontré pendant son service militaire).

« Je suis toujours dans mon trou où je vis en solitaire ou presque ... Quel copain veux-tu que je fasse dans un pays où il n'y a personne ou fort peu de jeunes et où étant donné ma situation (instituteur), je ne saurais jamais être considéré comme un camarade, mais un Monsieur ! ».

Lui qui espérait par son boulot tisser du lien social, cela ne le satisfait pas.

Le 1^{er} octobre 1943, Roger est muté dans le sud du département, à Châtain près de Charroux où exerce un camarade de promotion de l'École Normale, Robert Treillon. Robert est né à Savigny en novembre 1920, donc de la classe de conscription 1940. À l'identique de Roger, la Fiche Matricule n° 764 de Robert est vierge. Un feuillet additionnel porte toutefois diverses inscriptions, dont le fait qu'il a servi dans les FFI à compter du 19 août 1944. Libéré et rayé des contrôles de l'armée d'active le 10 novembre 1944. Rappelé à l'activité aux armées le 5 novembre 1945 pour être enfin complètement libéré le 22 janvier 1946.

Ces informations sont précieuses, car dans une correspondance du 25 juin 1946 avec la famille de Roger, Robert parle avec émotion des liens de grande amitié qu'il avait tissés avec Roger. Je cite : « **Permettez-moi, aussi, en souvenir de celui qui fut mon meilleur ami, avec qui j'ai passé les meilleures années d'école supérieure, puis d'école normale et enfin de maquis, et que je considérais comme un frère ...** ».

Cela confirme que Roger a aussi fait partie du maquis en 44 et qu'il a bien été rappelé en mars 1945 comme il est mentionné dans son dossier du rectorat.

Dans cette promotion 1937-1940 de l'É.N. notons aussi la présence de René Bibault, né à Dissay en 1921. Il sera médaillé de la Résistance et en 2014, fait chevalier de la Légion d'Honneur en 2014. Légion d'Honneur qu'il refusera.

En 1943, il doit s'éloigner de la Vienne parce que recherché par la Gestapo pour des faits de résistance au sein des F.T.P. (*Franco-Tireurs et Partisans*). Il a appartenu au réseau de Louis Renard, mais aussi réfractaire au S.T.O. (*Service du Travail Obligatoire*). Il va partir dans les Cévennes et fonder un maquis sous l'alias de « capitaine Jean » ou « Jean des Bouzèdes ». C'est lui qui fit évader des résistants de la prison de Nîmes. Action au cours de laquelle ils s'aperçurent qu'il y avait une personne de trop parmi les évadés. Cette épopée fut connue, car romancée dans un livre « *Un Homme de trop* » aux Éditions Gallimard, et adapté au cinéma par Costa-Gavras. Retrouvez le parcours singulier de René Bibault sur le site Internet « [Le Maitron](#) ».

Le 30 novembre 1944, Roger part de sa petite école de la campagne Poitevine pour voguer vers l'Afrique.



l'Afrique

En effet, il vient d'être détaché, par le ministère de l'Instruction Civique, pour les Colonies en A.O.F. (*Afrique Occidentale Française*). Peut-être au Dahomey (maintenant le Bénin) ? A-t-il répondu à une prospection ou a-t-il été « volontaire désigné d'office » ? En tout cas, son séjour fut bref, 2 mois et demi.

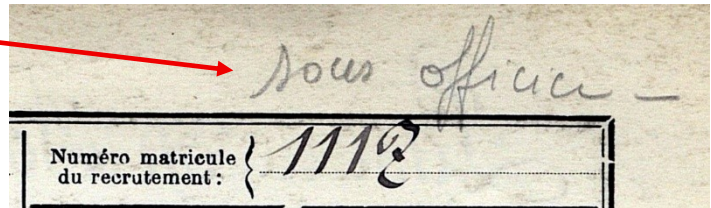
Du 1^{er} décembre 1944 au 14 février 1945 seulement, car comme nombre de ses camarades des classes de recrutement 1939 et 40, il est rappelé à l'armée. La métropole en grande partie libérée a besoin de soldats, car le Général de Gaulle veut affirmer la force retrouvée de la France Libre auprès des Alliés libérateurs.



le Rappelé

Réserviste de facto, il va sans doute contracter un petit engagement à servir afin de pouvoir aller dans les colonies. Toujours son goût d'aller découvrir d'autres contrées et d'aller à la rencontre des autres.

Comme il avait dû terminer sa période de service militaire en 1943 comme sous-officier (mention sur le haut de sa Fiche Matricule), il reçoit tout naturellement le grade d'aspirant. Ce grade intermédiaire entre les sous-officiers et les officiers était attribué aux sous-officiers volontaires désireux de devenir officiers. Il devenait donc O.R.S.A. (Officier de Réserve en Situation d'Activité).



Nous savons qu'à un moment, au printemps 1944, Roger a été affecté dans le Sud-Ouest, car dans une lettre écrite de Marseille le 26 mai 1945 à ses parents, il mentionne qu'ils viennent d'arriver de Mont-de-Marsan l'avant-veille. Il ne pense pas rester plus que la semaine à Marseille ... En réalité, le départ du bateau vers Madagascar ne se fera que le vendredi 29 juin de Toulon.



l'Île de Madagascar

Le périple en bateau est assez long. Après le départ de Toulon sur le Suffren, croiseur déplaçant 12.000 tonnes, direction Bizerte en Tunisie puis Port-Saïd à l'entrée du canal de Suez.

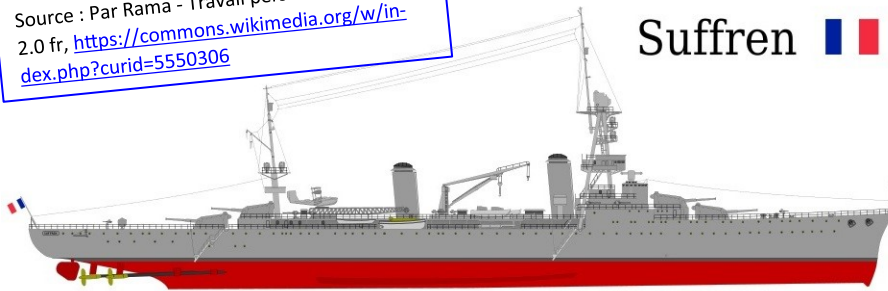
Par manque de cabine sur le croiseur, ils dorment sur le pont à la belle étoile, car il fait beau et chaud, la mer n'est pas agitée et ils mangent bien.

(Lettre à bord du bateau datée du mardi 3/7/1945).



Source : archives-maritimes.blogspot.com
<https://archives-maritimes.blogspot.com/search?q=croiseur+suffren>

Source : Par Rama - Travail personnel, CC BY-SA 2.0 fr, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=5550306>



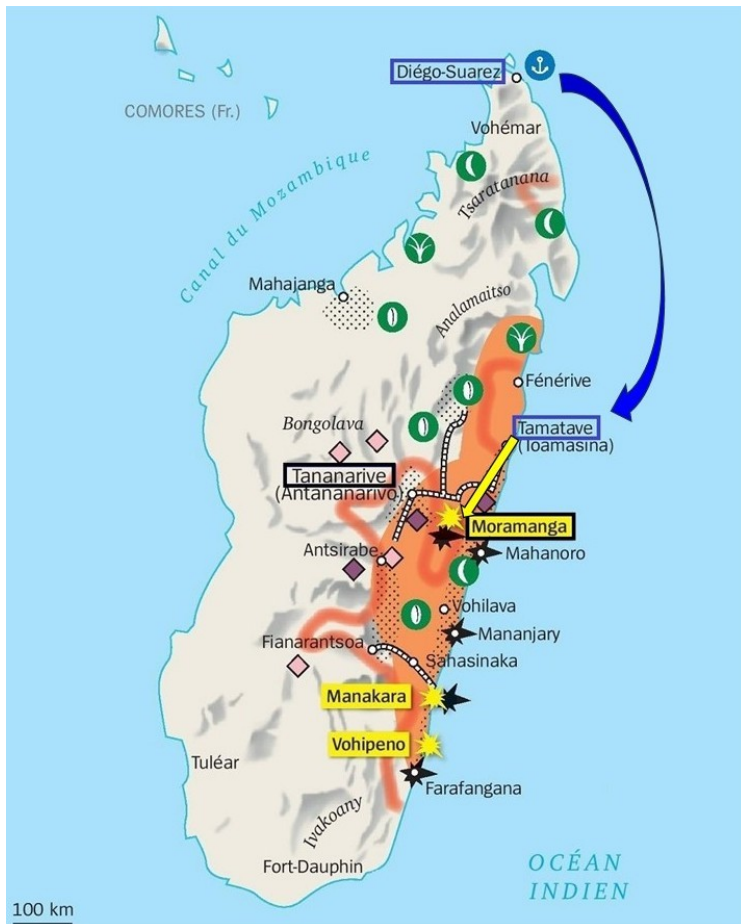
Suffren

Passage du canal de Suez dans la nuit du 4 juillet. Le 7 au matin, ils sont à Djibouti, puis Aden et enfin par un courrier du 20 juillet 45, il informe ses parents de

leur arrivée à Diégo-Suarez au nord de l'île de Madagascar le vendredi 13 juillet.

Ils vont donc passer le 14 juillet dans le port de cette grande rade où se mêlent toutes sortes de communautés.

Dans sa lettre du 20 juillet à ses parents, il dit avoir rencontré *« des gens de toutes les couleurs : des blancs, des métis, des noirs, des Chinois, des hindous, que c'est l'hiver là-bas et qu'il ne fait pas beaucoup plus chaud qu'à Smarves et qu'ils ne peuvent pas aller se baigner, car ils risqueraient de « se faire croquer par les requins ».*



Après cette escale à Diégo-Suarez, voyage à nouveau par le Suffren vers Tamatave sur la côte Est de l'île. De là, ils vont rejoindre leur camp de base Moramanga qui se situe « en pleine cambrousse » à une centaine de kilomètres de Tananarive et où se trouve la 1ère Brigade d'Extrême-Orient, sa nouvelle affectation. 
(Lettre du 20 juillet)

Dans sa lettre du 30 juillet, il décrit son installation au camp :

« Chers Parents,

Cette fois le voyage est vraiment terminé. Depuis 3 jours déjà je suis installé sous ma guitoune, et à vrai dire je ne suis pas trop mal. Les noirs m'ont installé fort bien ; j'ai mon bureau, mon lit, ma table de toilette, une chaise...

Par terre il y a des nattes, les murs sont en herbes sèches, au-dessus une double toile de tente ; quand je suis chez moi, je suis bien tranquille. Le camp est immense, il y a des centaines de bâtisses de toutes sortes et de toutes formes, toutes faites avec de l'herbe, des branches, des feuilles et des lianes ; pas une poutre, pas un morceau de fer ; cela s'étend sur 4 ou 5 km. Au-dedans il y a à peu près 1000 soldats de toutes couleurs, mais ce sont les noirs qui dominent. Pour moi évidemment je suis encore avec des noirs originaires cette fois d'Afrique Équatoriale et du Cameroun. Ça n'a pas l'air d'être la crème, ils ont le moral assez bas, il est vrai qu'il y en a parmi eux qui n'ont pas mis les pieds depuis 36, 37 ou 38 ? dans leur village. Les cadres français qui étaient déjà là nous ont très bien reçus ; ils étaient fort heureux de nous voir arriver, pour la plupart ils sont très fatigués.

Pour le moment nous sommes dans la bonne saison ; c'est l'hiver, c'est-à-dire qu'il ne tombe pas d'eau et qu'il fait plutôt froid, surtout la nuit. Les bananiers ont gelé il y a une quinzaine de jours... il n'y a presque pas de moustiques pour le moment.

Évidemment on mange très bien ; seul le pinard manque de temps en temps. Dimanche prochain ou l'autre j'espère monter à Tananarive, qui n'est qu'à une centaine de km et qui est, dit-on, la plus belle ville de Madagascar. »

Tananarive où Roger est invité le week-end du 25 et 26 août chez le Colonel Merigeault, cousin d'Émile Grolleau, boucher à Smarves. Il ne trouve pas la ville si merveilleuse que cela. (Lettre du 28/05/1945).

Puis dans l'attente d'un hypothétique départ pour l'Indochine, la routine et l'ennui s'installent. Il en profite pour expédier par colis des denrées et marchandises introuvables en métropole. Malheureusement, les transports aériens et maritimes de l'époque font que nombre de courriers et colis se perdent en chemin, et pour les colis, plus sûrement interceptés par des « mains innocentes » en cours de route ! Il faut se rappeler que les restrictions sont toujours d'actualité ainsi que les tickets d'approvisionnement.

Dans sa lettre du 23 septembre, il indique à ses parents qu'il ne faut pas compter sur sa démobilisation si rapidement que cela, car pour l'instant seuls ceux, mariés et pères de 3 enfants repartent pour la vie civile.

Il envoie une lettre à son petit frère France, le 15 octobre. Il lui parle de l'environnement international qui se déroule en Indochine : *« Ça ne tourne pas très rond dans le coin des jaunes ; il y a des Annamites qui ne veulent pas nous voir, des Japonais qui sont encore dans la brousse, des Américains, des bandits siamois et surtout un général chinois qui occupe les $\frac{3}{4}$ du pays et qui n'a pas envie de s'en aller. Tout compte fait, là-bas, il n'y a guère que les Anglais qui nous soutiennent ! »*

Il lui envoie une photo avec la coiffure de sortie officielle de la brigade, qu'il qualifie de « *coiffure originale* », le « *chapeau Zou-lou* ». « *Ça nous donne un genre, on est repéré de loin ...* »



Photo d'illustration du chapeau Zou-lou décrit par Roger - Source Internet

Pour conclure son échange épistolaire avec ce petit frère tant aimé : « *J'espère que tu auras de temps en temps l'idée de m'écrire, tu me raconteras si ton prisonnier bosse bien* (un prisonnier allemand travaillait à la ferme), *quant à toi ce n'est pas la peine de me parler de ton travail, j'ai l'impression que tu n'en fous pas lourd ! Je t'embrasse bien fort quand même.* ». Toujours cette belle connivence entre frangins.

Fin octobre 45, il écrit à son copain Maës qu'il a déménagé, qu'il passe d'une altitude de 900 mètres (camp de Moramanga) à 200 mètres tout près de la mer à Tamatave, car « *la brillante première Brigade d'Extrême-Orient est toute rassemblée dans ce secteur-là ! Qu'est-ce qu'elle y fait ? Elle attend. Il y a les cadres qui attendent et la troupe qui attend aussi. Mais on n'attend pas la même chose. Des décisions ont été prises. La Brigade partira en Indochine, mais elle sera « blanchie ». C'est-à-dire que seuls les blancs partiront. Or la troupe est presque uniquement noire ou malgache et les $\frac{3}{4}$ des sous-offs. sont d'origine réunionnaise ou créole. En conclusion, sur 8000 types à l'origine, il va en partir 4 ou 500 cents. Je ne serais pas du voyage ; les réservistes sont démobilisés. Je n'en suis point fâché état donné la situation présente. D'ici 2 mois ou un peu plus, je vais donc rentrer en France. Mes projets d'avenir ? J'essayerais d'aller en A.E.F. Je commence à connaître les rombiens de ce pays-là. Moins confiants, plus difficile à percer que leurs frères d'A.O.F. un peu plus bêtes aussi, se sont dans le fond mes mêmes braves types que tu connais bien.* »

Le 21 novembre, il écrit à ses parents qu'une **note de service** arrivée il y a environ un mois **le faisait rentrer dans la catégorie des fonctionnaires démobilisables**. D'après cette note de service, **pour ne pas être démobilisé, il aurait fallu qu'il signe un réengagement, chose qu'il n'a pas envie de faire**. Il a donc établi une demande pour être rapatrié. Il était donc très confiant de son retour prochain en France.

Malheureusement, fin décembre 1945 dans une autre lettre au copain Maës, il lui fait part de sa déconvenue : « *J'ai essayé de me faire rapatrier pour être démobilisé ; J'aurais voulu partir en A.E.F. (Afrique Équatoriale Française). Manque de pot, le Ministre des Colonies me trouve très bien trouffion et il refuse ma démobilisation et*

m'ordonne de rester à la Brigade ». Après lui avoir souhaité tous les vœux pour 1946, Roger signe : « Aspt (toujours) Pain ».

En effet, avec ce maintien en activité et un besoin important d'encadrement des supplétifs

en Indochine, Roger attendait à juste titre de passer Sous-Lieutenant. Bien qu'étant fort aimé de ses subordonnés et apprécié par ses chefs directs, ce ne fut pas le cas.

Son souhait aurait dû être exaucé, mais un peu plus tard. En effet dans son courrier du 13 septembre 1946, relatant la mission où Roger a été très grièvement blessé puis décédé le 1^{er} juin, son Chef de Bataillon indique au Colonel que : **« Le 25 juin Pain était promu sous-lieutenant ; il n'aura pas eu la joie de connaître cette récompense bien méritée ».**

Ainsi donc le destin a fait que Roger restera Aspirant.

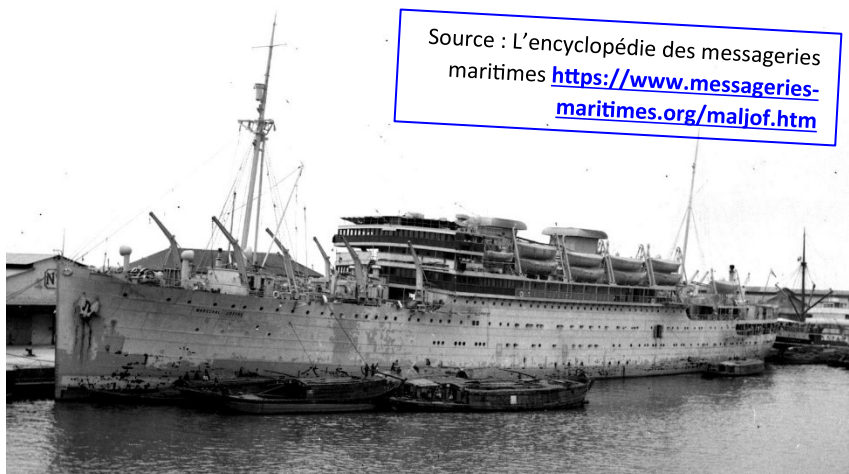
Roger va donc prendre son mal en patience et attendre avec résignation, mais aussi avec empressement le départ pour l'Indochine, afin de tourner une fois pour toutes une page de sa vie.



l'Indochine

Enfin l'attente du départ pour l'Indo va se terminer. Dans une lettre à Maës du 5 avril 1946, il lui dit que **« le « Maréchal Joffre », splendide rafiot doté de 2 cheminées et tapant du 20 nœuds est attendu le 9 avril. Nous partirons entre le 12 et le 15 et nous nous enfoncerons dans le monde jaune ».**

Ils embarquent sur le « Maréchal Joffre », paquebot des Messageries Maritime remi-



litarisé pour le transport des troupes. Départ le lundi 15 avril, direction Saïgon. À bord, pas moins de 2800 hommes. La traversée se fait tranquillement, avec une mer parfois bien agitée les 3 premiers jours où beaucoup ont eu le mal de mer, mais pas lui.

Dans sa lettre aux parents écrite sur le bateau et datée du 27 avril, il raconte que certains des passagers venant directement de France n'ont pas supporté les chaudes conditions rencontrées par la suite, qu'ils ont attrapé ce qu'il appelle le « *coup de bambou* ». Résultat 2 morts ! Un la veille de Pâques, l'autre le jour même, mis dans des cercueils plombés en attendant l'arrivée à Saïgon. Un autre événement sensationnel s'est déroulé à bord : les désertions de légionnaires principalement allemands. « *L'autre nuit en passant devant Singapour, 4 se sont jetés à l'eau* ». Avec tous les requins dans l'océan et à plus de 8 kilomètres des côtes, leur sort est malheureusement tout écrit !

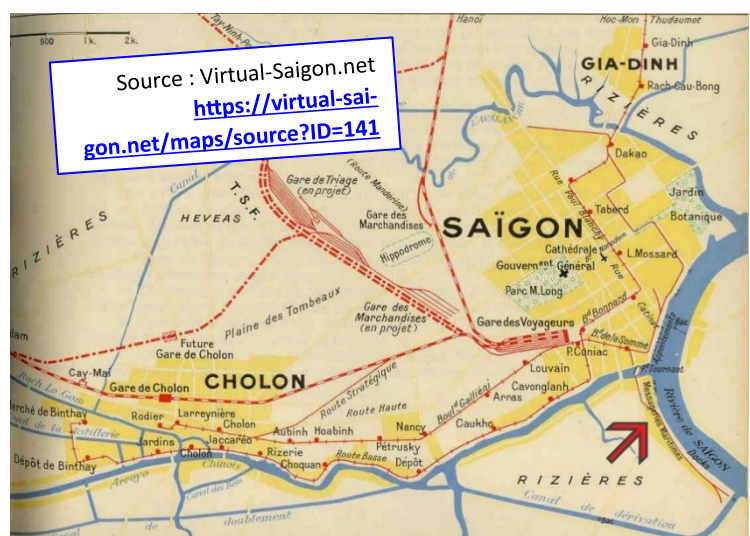


En attendant, il raconte qu'il se porte bien, que les conditions à bord sont meilleures que sur le Suffren et qu'il a retrouvé l'appétit sur le bateau. « *L'air de la mer est excellent même lorsqu'il fait mauvais temps* ».

Le lundi 29 avril, arrivée à Saïgon (dénommée maintenant Hô Chi Minh-Ville), ce qui fait quand même une quinzaine de jours de mer !

Il écrit le jour même à ses parents et les informe qu'il vient de trouver 25 lettres qui l'attendaient ici, dont une quinzaine venant de la maison.

Il y décrit Saïgon comme « *une grande ville composée en deux parties distinctes. Saïgon en elle-même avec 150.000 habitants, dont 50.000 Européens et Cholon uniquement peuplé de Chinois (130.000 environ). Comme étendue, allure et animation, Saïgon est comparable à Paris. Il donne un aperçu des prix en piastres, une piastre valant 17 F.* »



Quant à la situation politique, elle n'est pas plus brillante qu'il y a quelques mois. Malgré des accords signés, il y a des bandes annamites chinoises et japonaises qui ont des armes et qu'ils s'en servent ». Il évoque que depuis l'engagement de son Bataillon, celui-ci a reçu 43 citations, et il les a largement gagnées ! Il va le rejoindre avant la fin de la semaine, non loin de Saïgon, mais dans une région particulièrement difficile. Le Nord-Est de Saïgon était un lieu où sévissaient de nombreux rebelles Viet-Minh venant du Cambodge voisin, cachés dans les rizières, marécages et forêts.

Le 3 mai, il réécrit aux parents leur disant avoir bien rejoint le Bataillon, le 1^{er} BMEO (*Bataillon de Marche d'Extrême-Orient*) (dénommé aussi 1^{er} Bataillon Cambodgien) où il a retrouvé les copains de Madagascar. Ils sont à une cinquantaine de kilomètres (*que je situe du côté de Trảng Bàng*), Il y fait très chaud, mais la nourriture est bonne, même très bonne. Le seul manque, c'est le « pinard ». Ici, ils boivent beaucoup de thé et de citronnade. Par son intérêt aux autres et au pays où il se trouve, il y décrit tous les fruits exotiques



découverts, ainsi qu'un nombre impressionnant de volailles et que l'on peut y voir des milliers d'œufs. Il cite aussi les principales richesses de cette contrée, à savoir bien entendu le riz, mais aussi l'hévéa (arbre dont la sève sert à fabriquer le caoutchouc naturel) et la canne à sucre. Toutes ces matières étant détenues à l'époque par de riches colons qui ne voulaient pas, bien entendu, se séparer de cette « manne providentielle » et dont la France, dans cet après-guerre, avait singulièrement besoin. Il note : « *l'élevage des moustiques se fait, lui, tout seul et est singulièrement prospère !* »

Toujours ce trait d'humour de Roger, qui transparaît dans sa correspondance, même pour des événements qui ne sont pas particulièrement joyeux.

Il continue sa lettre en disant qu'il ne dira pas ce qu'ils font, dans le détail (*secret des opérations et censure obligeant*), mais qu'en « gros », cela consiste à empêcher les bandes du Viet-Minh qui restent encore en brousse, de venir piller les agglomérations.

Comme troupe, ils ont des supplétifs Cambodgiens qui n'ont jamais eu le temps d'être instruits de la chose militaire et qui d'une façon générale ne valent pas grand-chose. Ils ne comprennent pas un mot de français, sont assez bêtes et assez peureux. En plus ils se saoulent comme des Polonais au « Choum » et jouent continuellement. Il indique que le « Choum » est un alcool de riz, très fort et au goût de Roger, pas très bon. Beaucoup boivent de 1 à 2 litres par jour. Les seuls Français qui en abusent deviennent complètement fous au bout de 6 à 8 mois. Il raconte aussi qu'il a dîné dernièrement à la chinoise et que c'est très curieux : « *une multitude de petits plats que l'on mange*

avec des baguettes ou avec les doigts et bien entendu, de temps en temps, on envoie un petit verre de Choum derrière la cravate pour faire couler les autres substances » !

L'on voit donc dans sa correspondance toujours son besoin de décrire très précisément son environnement. Sans doute aussi pour rassurer ses proches et les maintenir « loin » des horreurs de la guerre qu'il rencontre chaque jour.



Le dimanche 19 mai, dernière lettre que recevront les parents. Il parle des élections en France et du fait que *« les femmes vont pouvoir apprendre à glisser un bulletin dans l'urne »*. Ici aussi, dit-il, on prépare des élections. Le Tonkin et l'Annam forment la République du Viet-Nam et le Viet-Nam voudrait qu'on lui rattache la Cochinchine dont la population est en majorité de race annamite. Les coloniaux voudraient, eux, bien sûr, rester indépendants. Donc les Cochinchinois attendent la date du vote qui n'est pas encore fixée. Il faut attendre le retour

du calme, de l'ordre et de la paix. Roger se plaint que cela ne vient pas vite : *« Qu'ils font du « bruit » et beaucoup de mal avec des fusils, des fusils-mitrailleurs, des mortiers, etc. On ne sait pas ce que cela donnera »*.

Il dit aussi que le temps est très humide, que les rizières se remplissent et que lorsqu'ils vont se « promener dans la campagne, ils en reviennent dégueulasses.

Encore une fois, on le sent très désappointé concernant les militaires qu'il encadre : *« Comme troupe, nous avons des Cambodgiens. Un mélange d'anciens tirailleurs abrutis par le Choum et de jeunes qui n'ont pas eu d'instruction militaire. Le résultat n'est pas brillant ! »*

Enfin il souhaite aux malades de la maison à Smarves de bien profiter du printemps, que lui se porte très bien ; *« Qu'ils les quittent en les embrassant bien fort »*.



l'Embuscade

Le vendredi 31 mai 1946, lendemain de l'Ascension, une opération de sécurisation (*recherche et neutralisation de rebelles*) est montée par le commandement au Rang-Vinh. Roger en fait partie.

Il m'a fallu rechercher et rechercher et essayer de retrouver précisément les lieux de l'opération décrits par le capitaine Henry-Jean Loustau à l'ouest de la ville de Tay-Ninh où Roger a été très grièvement blessé.

Source : Par Laurentleap - Travail personnel, CC BY-SA 3.0, https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/0a/Indochine_francaise.svg



En effet les noms ont singulièrement évolué au fil du temps.



Cette partie de la Cochinchine était anciennement une région à cheval entre le Cambodge actuel (*ancienne région du Royaume de Siam (Siam actuelle Thaïlande)*) et la Cochinchine (*Sud du Vietnam*).

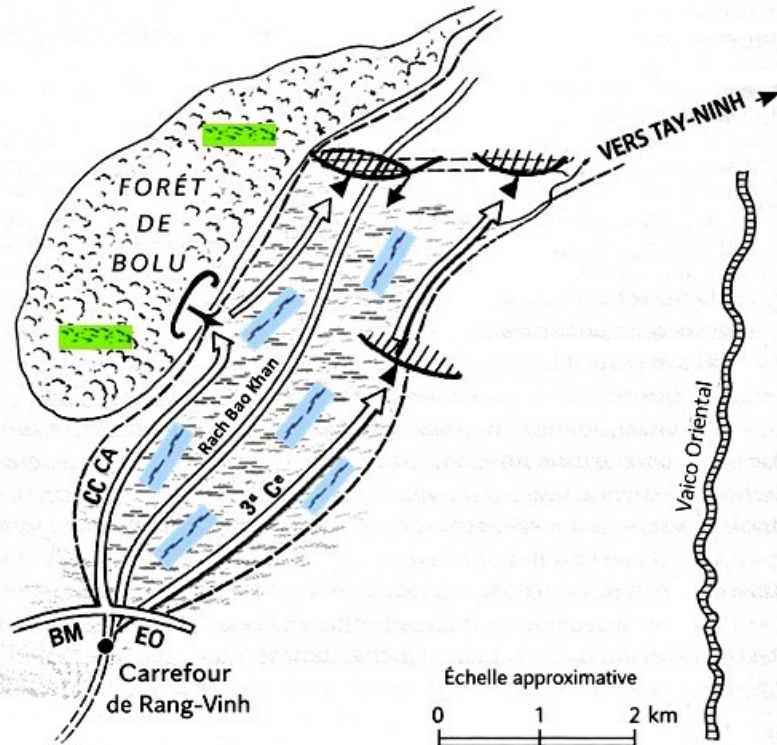
Un dialecte local y était parlé, mélangeant le Khmer et l'Annamite. Lorsque la France est venue coloniser la Cochinchine, les « oreilles » européennes n'étaient pas adaptées pour comprendre précisément la bonne phonétique des noms et les transcrivaient en un prononcé approximatif. Ces noms « francisés » ont donc été repris sur les cartes d'État-Major et dans les ordres et comptes-rendus d'opérations. Mais la guerre du « Vietnam » se terminant avec le dernier départ des Américains en 1974, le gouvernement Vietnamien imposa l'ancienne langue « Annamite » au lieu de la langue Khmer, plutôt parlée au Cambodge.

(Que les familiers de ces régions me pardonnent sur les éventuelles erreurs commises concernant l'histoire de ces lieux lointains.)

OPÉRATION DU RANG-VINH

31 mai 1946

(Carte OUEST/TAY-NINH)



- piste
- ==== digue
- forêt dense
- marécage inondé

Échelle approximative
0 1 2 km

- position VM
- attaque française

Il me fallut donc essayer de relier les anciens noms mentionnés sur la carte de Loustau avec les dénominations actuelles.

La rivière mentionnée « Vaico Oriental » sur la carte est devenue « Vàm Cỏ Đông River » (Đông signifiant l'Est à contrario de l'autre rivière Vàm Cỏ Tây River signifiant l'Ouest pour l'ex-Vaico Occidental).

<https://www.vietnam.vn/fr/dong-song-que-em>

<https://www.vietnam.vn/fr/ben-dong-vam-co-dong>

La partie boisée dénommée « Forêt de Bolu » s'appelle en réalité « Bó Lón ».

(Si vous recherchez « Forêt de Bolu » sur Internet, les résultats vont vous indiquer que cette forêt se trouve en Turquie ! D'où la nécessaire obligation de bien « recouper » les sources)

Mais dans la description des combats, après avoir débarqué du bateau « la Chimère » à Ap Long-Than, 16 km au nord de Go Dau Ha, il est évoqué un triangle d'opérations constitué par le hameau de Xom Rang-Vinh (pointe du triangle au sud) et au nord une ligne constituant la base de ce triangle inversé formé par la piste reliant les villages de Tra Sim à l'ouest et de Coc Hay à l'est.

Cette description situerait les opérations sur une autre forêt à 10 km au Sud-Est de celle de « Bolu », avec un canal dénommé Rach Bao.



© Infographie Michel Rivolet

À cause de facteurs multiples qui déforment les souvenirs (stress, fatigue, éloignement temporel, inversion de repères géographiques, etc.), la mémoire des faits que décrivent les rédacteurs, ne reflète pas toujours la réalité.

Il m'est donc impossible à ce stade de trancher entre les deux lieux évoqués situés à l'Ouest de Tay-Ninh, mais cela est anecdotique au vu des combats que les soldats subissaient pendant ces opérations de sécurisation au milieu des marécages. Par contre le déroulé des actions et de la blessure de Roger est toujours relaté à l'identique quels que soient les auteurs.

Nota : Le récit que je fais de l'opération militaire où Roger a été très grièvement blessé est un condensé de celui écrit dans le livre de Henry-Jean Lostau « Les Deux Bataillons » - Édition Albin Michel, pages 109 à 118, et le compte-rendu émis par le Chef de Bataillon de Roger.

Dans la nuit du 30 au 31 mai 1946, 2 compagnies réduites sont embarquées à Gau Dau Ha sur une chaloupe dénommée « La Chimère » qui va remonter la rivière Vaïco Oriental et déposer en 2 rotations les soldats à environ 8 kilomètres du point initial de début de ratissage. Pour plus de discrétion, la progression s'est faite de nuit et la

troupe arrive à l'endroit prévu vers les 6 heures du matin après 4 bonnes heures de cheminement.

Après une courte pause, la Compagnie de Combat commence sa progression. Des guetteurs sont aperçus et une vive fusillade par une arme automatique d'appui se déclenche. Les Fusils Mitrailleurs de la compagnie ripostent et partent à l'assaut du nid de mitrailleuses sans perte. Les rebelles ont fui. La progression reprend et une torpille piégée de 20 à 25 kg d'explosif est découverte. De son côté, Roger à la tête d'une section de la Compagnie d'Appui longe le bois qui a déjà fait l'objet d'un ratissage. Soudain, un Japonais tapi dans un fourré et demeuré jusque-là inaperçu se lève et porte un tir en direction de Roger qui est touché par une balle qui lui traverse la poitrine et perfore les poumons. Roger est blessé, mais étonnamment très calme malgré sa souffrance. Il est transporté en arrière pour le soigner.

La mission de sécurisation continue, mais les sections sont de plus en plus accrochées par l'ennemi qui se dérobe lentement sans se laisser manœuvrer. Bien que les soldats fassent un excellent travail, le commandant décide de rompre le contact. Il ordonne le repli vers la rivière Vaïco...

Témoignage du Commandant Duqué du 13 septembre 1946 :

« Il faut faire en pleine chaleur, partie en forêt, partie en marécage, 7 à 8 km de brancardage des blessés et des morts. C'est un effort très pénible ; enfin vers 14 heures, ont atteint le Vaïco. La « Chimère » nous transporte à la sucrerie de Tay Ninh où les camions et l'ambulance nous attendent. Pain est très fatigué ; il a perdu beaucoup de sang ; la chaleur et le brancardage l'ont éprouvé. Son moral ne fléchit pas et sa constitution robuste nous fait espérer qu'il s'en tirera malgré la gravité de sa blessure. Évacué d'urgence sur Saïgon à 110 km, il est admis à l'HEM (Hôpital d'Évacuation Motorisé) n°415 de Cholon ».

Il faut se souvenir qu'à cette époque, les EVASAN (Évacuations sanitaires) étaient plus que rudimentaires. Les AUXSAN (Auxiliaires Sanitaires) intégrés aux compagnies n'existaient pas. Les blessés ne recevaient donc pas de soins très appropriés au plus près des combats. D'où une mortalité importante suite aux blessures de guerre.

C'est au cours de cette guerre d'Indochine que le concept d'amener les blessés au plus vite vers les antennes sanitaires, créant ainsi les premières « Convoyeuses de l'Air », infirmières militaires opérant dans les aéronefs lors des transports de blessés. Parmi elles, une s'est particulièrement distinguée lors de la bataille de Diên Biên Phu, [Geneviève de Gallard](#). Elle fut surnommée « [l'Ange de Diên Biên Phu](#) » pour son courage, son abnégation et son dévouement auprès des blessés.

Une autre femme d'exception que j'ai bien connue à Villacoublay, fut la générale Valérie Andrée (*1^{ère} femme militaire française nommée générale*). Pour évacuer plus rapidement encore les blessés, elle apprit le pilotage des hélicoptères et partait seule dans son hélico, un Hiller 360 médicalisé par une espèce de baignoire où était installé le blessé afin de le transporter au plus vite, parfois sous la mitraille ennemie.



Son nom de code était « [Madame Ventilateur](#) »

Source photo : armée de l'air
<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/in-memoriam-general-valerie-andre->

Bizarrement, elle ne fut pas « macaronnée » pilote comme ses camarades (*le fait d'être une femme sans doute à l'époque*). Cet « oubli » fut réparé très officiellement le 2 septembre 2010, au cours d'une cérémonie spéciale sur la base aérienne 107 Villacoublay, en présence du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'Armée de l'air, elle reçut le numéro de brevet de pilote d'hélicoptère militaire n° 001 avec effet rétroactif à la date du 16 novembre 1956.



Cet héritage du personnel médical militaire perdue dans l'armée française avec dans l'Armée de l'Air, l'[Escadrille AéroSanitaire EAS 6/560 Étampes](#). Cette escadrille est formée d'infirmier(e)s et de médecins que l'on appelle « Convoyeurs de l'Air ». Toujours en alerte 24h/24h sur la Base Aérienne 107 de Villacoublay, ils accompagnent médicale-

ment nos blessés devant être rapatriés en Métropole, quel que soit le lieu dans le monde. Pour cela, il est fait appel aux Avions « Blancs » Gouvernementaux, type Falcon 2000, ou aux avions de transport militaires type Casa ou l'avion ravitailleur Airbus A330 Phénix équipé d'un kit appelé MORPHÉE (MODule de Réanimation pour Patient à Haute Élongation d'Evacuation).



Source photo : Sirpa Air

Revenons à Roger.

Il arrive à l'hôpital de Cholon dans la soirée du 31 mai, vers 19h30, suivant le témoignage de l'Aumônier Capitaine Pierre Daire aux parents de Roger :

« J'ai trouvé en effet en ville de Saïgon l'ambulance conduisant votre cher fils à l'Hôpital 415 à Saïgon, vers 7 heures 1/2 du soir le 31 mai. Je me suis aussitôt installé à côté de lui dans l'ambulance. Il avait encore sa pleine connaissance et grâce aux piqûres de morphine ne ressentait pas trop sa blessure. Il parla avec moi, me raconta en quelques mots comment il avait été blessé (ce que le Ltt Fontaine vous a déjà dit). Je le laissai reposer un moment et nous avons prié ensemble la Ste Vierge. Nous avons prié pour sa guérison si Dieu le voulait, ou pour faire une bonne mort de chrétien si Dieu acceptait sa vie pour son Pays. Il a offert à Dieu ses souffrances pour sa famille, sa section, sa compagnie, son bataillon et la France. Puis il s'est confessé et a encore récité avec moi un « Je vous salue Marie ».

Plus calme alors il m'a dit son regret de quitter ses hommes et son bataillon. Il se savait gravement blessé, mais ne se croyait pas mortellement touché.

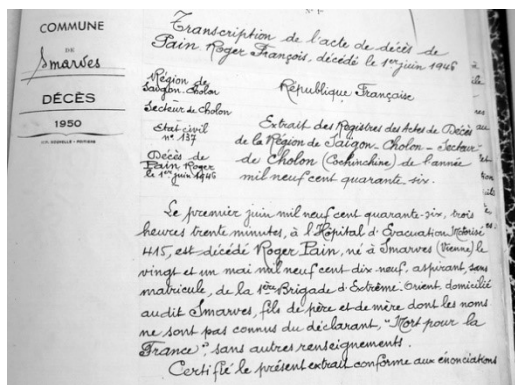
Je lui donnai alors l'Extrême-Onction qu'il reçut très bien. Il ne se croyait toujours pas mourant et me disait d'attendre quelques jours encore, avant de vous annoncer sa blessure. Il ne voulait pas vous inquiéter inutilement ».

Cela indique que le transfert de Roger a mis plus de onze heures entre sa blessure et l'arrivée à l'hôpital ! En effet, après les heures de brancardage dans les marécages et la brousse, il a été pris en charge par une ambulance à Tây-Ninh. Mais les pistes à l'époque n'étaient pas de longs rubans bitumeux, c'était de la terre battue avec des pluies incessantes qui ravinaient la terre. Sans compter d'éventuelles attaques de rebelles bien installés dans le secteur et il y avait une centaine de kilomètres à parcourir.

À l'hôpital on lui fit tout de suite du sérum et de la réanimation électrique. Le chirurgien dit son inquiétude, la balle ayant traversé le poumon et pulvérisé l'omoplate. Vers 9 h et quart (21h15), quelques minutes avant l'opération, il perdit connaissance.

L'Aumônier de l'hôpital a su par le chirurgien, qu'il avait repris un peu connaissance vers 1 heure du matin. Il dit à cet aumônier qu'il espérait se remettre vite sur pied pour retourner avec ses soldats, et aussi de ne pas donner de soucis aux parents, car il les aimait bien et pensait leur écrire lui-même peu après.

Malheureusement son état de faiblesse général dû à cette prise en charge tardive, fit qu'il s'éteignit au petit matin de ce samedi 1^{er} juin 1946.



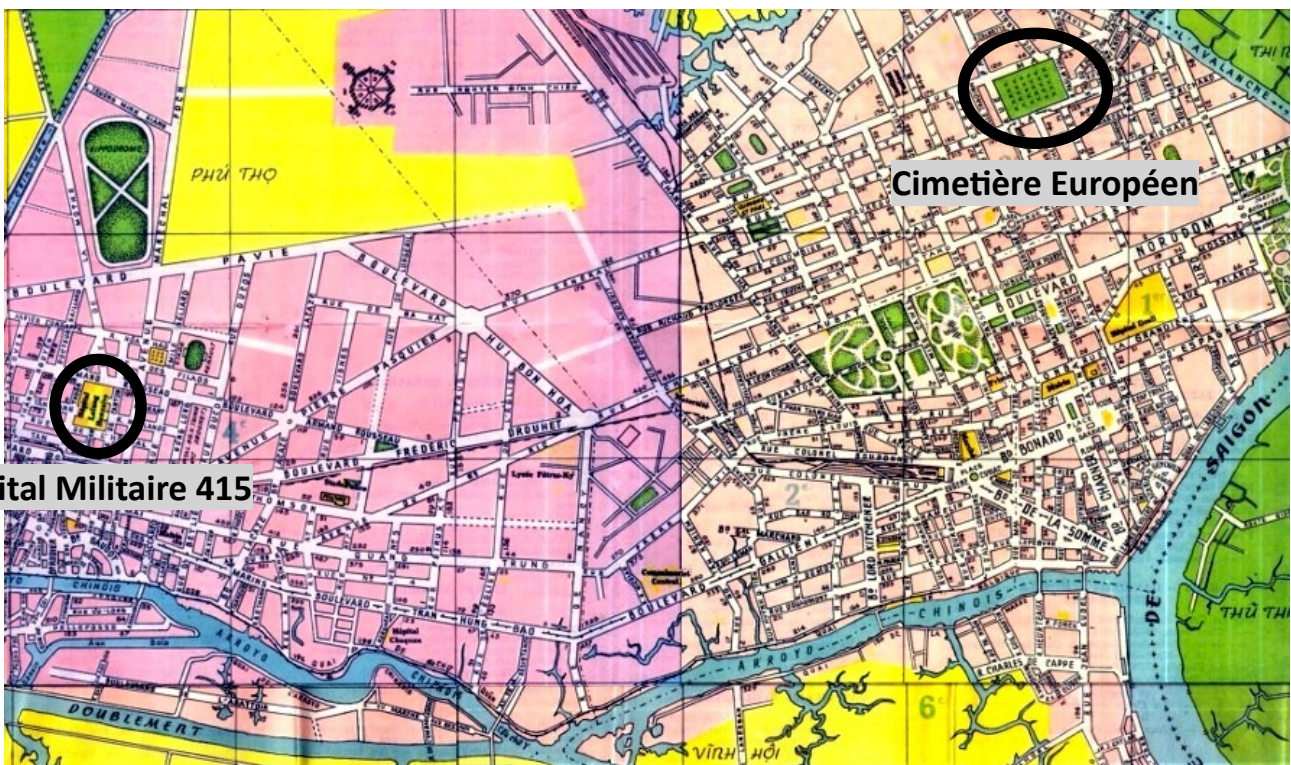
Son acte de décès dressé par l'Officier d'État Civil porte son décès à 3 heures et trente minutes ainsi que la mention « Mort pour la France ».



l'Inhumation

L'aumônier Daire fit son enterrement dans le carré militaire du cimetière Européen au Nord de Saïgon. Il dit ensuite la messe d'obsèques au milieu des camarades et des hommes de troupe de Roger à Trang Bang le dimanche suivant. Il fut très regretté de tous, dit-il, car c'était un excellent camarade et un vrai chef.

Il repose au milieu des autres soldats tombés en Cochinchine (Lot n°9, Rang 3, Fosse 5).



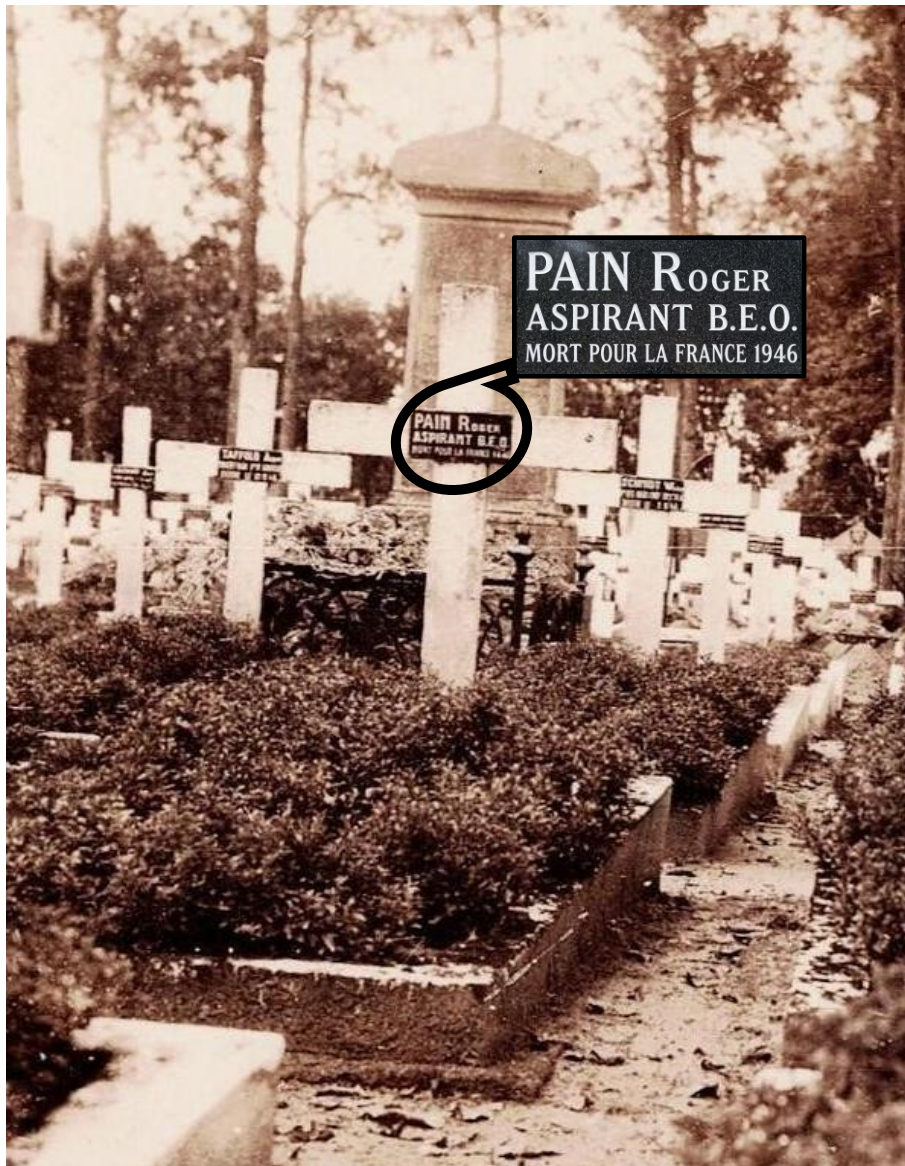
La nouvelle parvenue dans la demeure familiale à Smarves a dû être d'une douleur immense. En effet, après la perte cruelle et soudaine d'Albert, l'aîné de la fratrie décédé en 1938, voici que le sort s'acharne encore sur la famille en arrachant aux siens ce jeune homme aimé et adoré de tous.

Qui plus est, la population ne comprenait pas pourquoi on envoyait des « p'tits gars » se faire tuer là-bas dans cette terre lointaine pour protéger quelques colons bien nantis, alors qu'il y avait tant à faire ici dans cet immédiat après-guerre.

L'ami Maës prévenu, fut d'un soutien sans faille pour la famille de Roger, par ces courriers et ses interventions sur Paris auprès des autorités pour avoir des renseignements sur la suite des événements. Maës opticien à Paris, fit jouer aussi de son entregent pour avoir des photos de la tombe de Roger, grâce à des contacts professionnels sur place en Cochinchine.

Voici donc la tombe de Roger :

Archives familiales famille Pain
Cantho le 12 Juillet 1947
Monsieur Marine MAES
Opticien
20 rue du Chateau des Ren-
-tiers
PARIS 13^e
Cher Monsieur,
Ci-joint, veuillez trouver les photos que vous m'aviez demandé de prendre pour vous.
Je m'excuse de vous adresser ce souvenir avec autant de retard mais la construction de la tombe et mon départ de Saïgon pour Cantho en sont les vraies raisons.
L'Aspirant PAIN est tombé pour la France et hélas chaque jour quelques-uns de ses camarades viennent le rejoindre dans le grand cimetière tranquille de Saïgon.
Veuillez croire Monsieur à mes meilleurs sentiments./.



Archives familiales famille Pain



l'Homage Smarvois

Les amis de la famille, les camarades du club de foot, de l'École Normale et de l'Armée ainsi que la municipalité, mais aussi le rectorat se sont retrouvés un an plus tard dans le bourg de la commune de Smarves, pour rendre un hommage appuyé à Roger.



*Archives familiales famille Pain,
Photo retouchée par l'auteur avec l'IA*

Le jour de la fête des écoles, (écoles qui se trouvaient à l'époque dans le bourg, où se tient maintenant la mairie), le dimanche 13 juillet 1947, la population fut réunie pour bien sûr, récompenser les élèves méritants dont France Pain, petit frère de Roger qui avait eu son certificat d'études en juin, mais aussi pour assister à l'inauguration d'une plaque commémorative sur le pilier à l'entrée de la cour de l'école.

Cette plaque a été inaugurée par M. le Maire, Pierre Genty et en présence de l'Inspecteur Primaire d'Académie de Poitiers et des Anciens Combattants avec leurs porte-drapeaux.

Par la même occasion, une couronne de fleurs fut déposée au pied de notre Poilu pour honorer tous les défunts smarvois, morts au combat.

Le dimanche 13 juillet 1947, l'école de Smarves devint ainsi, École Pain Roger.



*Archives familiales famille Pain,
retouchée par l'auteur avec l'IA*

La presse s'en fit l'écho :

La Nouvelle République du Centre-Ouest -

Édition du samedi 19 et dimanche 20 juillet 1947



LES ANCIENS COMBATTANTS A SMARVES

Dimanche 13 juillet, Smarves honorait un de ses fils parmi les meilleurs. Roger Pain, tombé glorieusement pour la France en Indochine, en juin 46.

Une plaque portant le nom de Roger Pain, plaque a été inaugurée. Manifestation simple, mais combien grande et émouvante dans le cadre où elle s'est déroulée.

A 15 heures, les enfants du village et la population se groupent place de la Mairie et un long cortège se forme. Après un court arrêt au monument aux morts où une minute de silence fut observée, le défilé reprend en direction de l'école qui, désormais portera le nom de Groupe Roger Pain

Prenant le premier la parole, M. Genty, l'estimé maire et président de la section de l'U. N. C. de Smarves retraçant la vie de Roger Pain, enfant du pays dont il retrace la vie d'enfant et de jeune homme.

Puis, M. l'Inspecteur Primaire tint à marquer tout spécialement la grande place que Roger Pain, instituteur, avait tenu dans les différents postes qui lui furent confiés, son dévouement, sa tenue et sa haute compréhension de ses qualités d'éducateur.

Enfin, M. Blanc, secrétaire du Groupe Poitevin de l'U. N. C., en des termes émouvants, parla du soldat, du chef que fut Roger Pain.

Retraçant toute la vie du héros que fut notre jeune compatriote, il le donne en exemple aux enfants, la France de demain et il termine son discours par un vibrant appel à l'esprit de sacrifice et d'union qui furent les guides de Roger Pain.

Belle manifestation de souvenir et d'union dont Smarves conservera le Souvenir.

SMARVES. — Fête des écoles. — Elle s'est déroulée au milieu d'une grande affluence. Une plaque commémorative a été inaugurée à l'école des garçons en souvenir de l'aspirant Pain Roger, tué à l'ennemi en Indochine. Une gerbe de fleurs fut déposée au monument. Puis M. le Maire, M. l'Inspecteur primaire, ainsi que M. Blanc, délégué du groupe poitevin des A.C., prirent la parole pour retracer la vie d'écolier, d'instituteur et de militaire de Roger Pain. La « Marseillaise » fut chantée par les enfants des écoles laïques. Une distribution de prix pour les enfants ayant obtenu le certificat d'études eut lieu à l'école des filles

Le Libre Poitou -

Édition du vendredi 18 juillet 1947



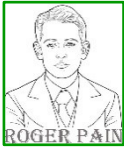
SMARVES

A LA MEMOIRE D'UN HEROS. — Le 13 juillet, Smarves honorait la mémoire de Roger Pain tombé glorieusement pour la France en Indochine en juin 1946. Une plaque portant le nom de Roger Pain fut inaugurée.

A 15 h., les enfants du village et la population se groupent Place de la Mairie et un long cortège se forme. Après un court arrêt au Monument aux Morts, où une minute de silence fut observée, le défilé reprend en direction de l'école qui désormais portera le nom de Groupe Roger Pain. Prenant la parole M. Genty, Maire et Président de la section de l'U.N.C, retraça la vie du jeune homme. Puis M. l'Inspecteur Primaire tint à marquer tout spécialement la grande place que Roger Pain, instituteur avait tenu dans les différents postes qui lui furent confiés. Enfin M. Blanc, secrétaire du groupe poitevin de l'U.N. C. en des termes émouvants parla du soldat du chef que fut Roger Pain.

[Archives Départementales de la Vienne](#)
[FRAD086_348JX_00430_0328](#)
[FRAD086_348JX_00430_0329](#)

[Archives Départementales de la Vienne](#)
[FRAD086_51JX_00003_0328](#)
[FRAD086_51JX_00003_0329](#)



le Retour

Après l'annonce du décès de Roger, la famille ne pensa qu'à une chose : faire rapatrier le corps pour pouvoir l'inhumer au cimetière communal de Smarves et faire son deuil.

La Loi n° 46-2243 du 16 octobre 1946 (J.O. n°243 du 17/10/1946) permet le transfert à titre gratuit et la restitution aux familles des corps des anciens combattants ; toutefois, il est précisé dans l'article 3 que les parents qui obtiennent le bénéfice de la présente loi perdent le droit à la sépulture perpétuelle entretenue aux frais de l'État ! *Quelle pingrerie !*

Maurice va donc demander la restitution du corps de son fils. Cette demande a bien été agréée le 9 novembre 1946 par le ministère des Anciens Combattants, mais il est bien précisé dans cet accusé de réception que la restitution des corps pourra être longue.



MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE
REPUBLICQUE FRANÇAISE
modèle 2

Direction de l'Etat-Civil et des Recherches
Bureau des Sépultures
83, Avenue Foch
P A R I S

N° de la demande: 0008.1
PARIS, le 9 NOV 1946

M. Maurice...

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre demande de restitution aux frais de l'Etat, de la dépouille mortelle qui vous est chère.

La date à laquelle aura lieu la restitution du corps vous sera communiquée en temps utile si, après vérification, le transfert est bien compris parmi ceux prévus par la Loi du 16 Octobre 1946.

La restitution des corps est une délicate opération qui doit être préparée minutieusement pour l'exécution de laquelle des délais sont nécessaires.

Vous n'avez plus aucune démarche à accomplir.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Etat-Civil et des Recherches

Direction de l'Etat-Civil et des Recherches
83, Avenue Foch
PARIS

Archives familiales famille Pain

Ce fut effectivement le cas, car il va falloir attendre le 16 août 1949 pour que la famille soit informée que le corps de Roger est arrivé au dépôt mortuaire de Marseille et que la restitution se fera à une date ultérieure, car :

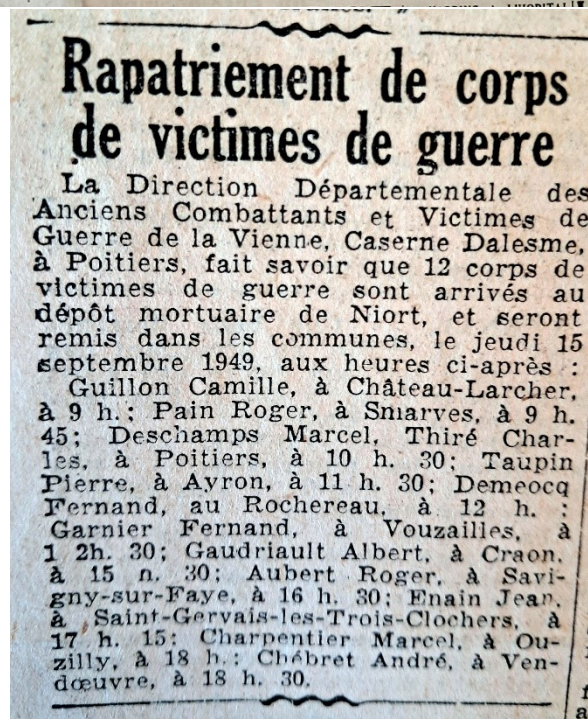
« L'insuffisance de moyens de transport rend nécessaire la constitution de convois groupés, fait que le corps sera conservé pour l'instant à Marseille puis transféré ensuite au dépositaire de Niort, d'où il sera conduit vers son lieu de sépulture définitif, sans que vous n'ayez aucune démarche à effectuer. Vous serez avisé au moins quatre jours à l'avance, de la date et de l'heure exacte de la remise à la Municipalité de la dépouille mortelle de votre cher disparu. Cette Municipalité est chargée d'organiser les funérailles avec vous. »

Le 8 septembre 1949, Maurice va recevoir le courrier tant attendu qui lui fait part de la remise de la dépouille de Roger au maire de la commune le jeudi 15 septembre 1949 à 9h45.



*La Nouvelle République du Centre-Ouest -
Édition du samedi 10 et dimanche 11 septembre 1949*

*Archives départementales de la Vienne
Cote : FRAD086_348JX3*



La Municipalité et la famille vont donc organiser les obsèques de Roger :

- Réception du convoi qui dépose les corps, au fil des communes, le jeudi matin,
- Transfert du cercueil de Roger dans la classe de l'école des filles transformée en chapelle ardente,
- Veillée de la dépouille jusqu'au vendredi 16 au matin,
- Cérémonie à l'église Saint-Félix, à 10h30,
- Inhumation au cimetière communal, où un dernier hommage sera prononcé par le maire et par deux membres de l'Enseignement.

SMARVES. — Obsèques. — Le 16 septembre ont eu lieu les obsèques de l'aspirant Roger Pain, tué à l'ennemi en Indochine. Le corps était arrivé à Smarves le 15 septembre, à 9 h. 45, placé aussitôt dans la classe de l'école des filles transformée en chapelle ardente, et veillé jusqu'au moment des funérailles par ses anciens compagnons d'armes. A 10 h. 30, une messe solennelle groupait dans l'église avec la famille, le Conseil municipal, les Anciens P.G. de Smarves, les Anciens Combattants, ainsi qu'une délégation des Anciens P.G. et Anciens Combattants des localités voisines avec leurs drapeaux. A la fin de la cérémonie, le cortège se forma pour aller au cimetière, une foule nombreuse et émue suivit le cortège. Au cimetière, M. le Maire ainsi que deux membres de l'enseignement rendirent un pieux hommage à Roger Pain.

*La Nouvelle République du Centre-Ouest -
 Édition du lundi 19 septembre 1949
 Archives départementales de la Vienne
 Cote : FRAD086_348JX3*

Roger est enterré tout au bout de la 1^{ère} grande allée du cimetière, là où se trouvent les tombes d'autres militaires décédés pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale. Il repose à côté du soldat Ernest Grolleau. Sa famille entretient très régulièrement sa sépulture.



Archives familiales famille Pain



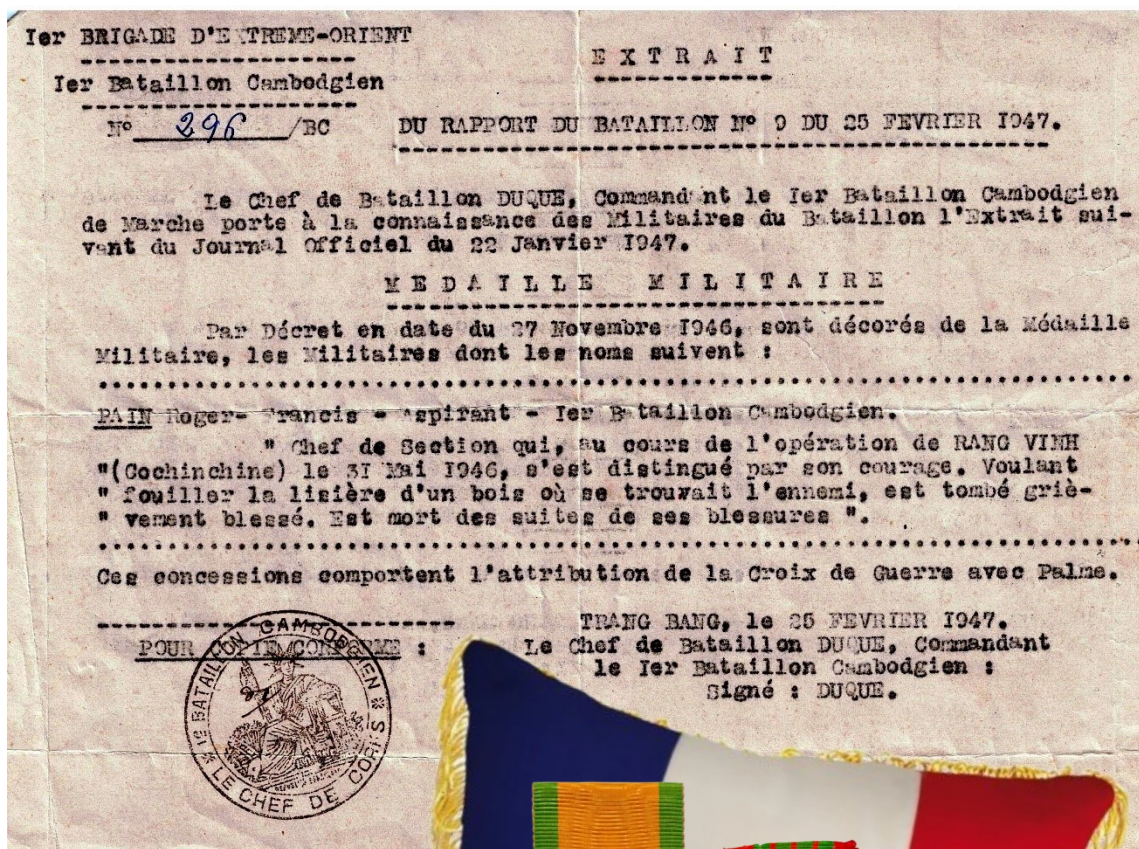
les Décorations

Par décret en date du 27 novembre 1946, paru au Journal Officiel de la République Française n° 19 du 22 janvier 1947, Roger est cité à l'ordre de l'Armée :

« PAIN (Roger-François), aspirant, 1^{ère} brigade d'Extrême-Orient : chef de section qui, au cours de l'opération de Rang Vinh (Cochinchine), le 31 mai 1946, s'est distingué par son courage. Voulant fouiller la lisière d'un bois où se trouvait l'ennemi, est tombé grièvement blessé. Est mort des suites de ses blessures ».

Cette citation lui confère à titre posthume la Médaille Militaire, avec attribution de la Croix de Guerre avec Palme.

Archives familiales famille Pain





la Mémoire

Comme tous les combattants décédés « Morts pour la France », Roger Pain a vu son nom être inscrit sur le Monument aux Morts de la commune, au côté d'autres enfants de Smarves morts pendant la Deuxième Guerre mondiale.



En l'église Saint-Félix de Smarves, Roger n'a pas été oublié par les paroissiens.

Au Rectorat de Poitiers dans l'entrée du bâtiment Pierre Loti se trouve la plaque mémorielle des Instituteurs morts pour la Patrie.



N'oublions pas non plus, le Mémorial des guerres en Indochine de Fréjus, où un Mur du Souvenir porte les noms des militaires "Morts pour la France" en Indochine.



Source : par photography by Christophe.Finot, CC BY-SA 3.0
https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9morial_des_guerres_en_Indochine#/media/Fichier:Fréjus_-_Memorial_-_06.jpg



Le bâtiment des écoles de Smarves voit chaque jour les élèves venir s'instruire à l'École de la République.



*« La plus belle des sépultures
est la mémoire des vivants »*

André Malraux

Afin de faire perdurer le souvenir, pensons fort à Roger et à tous ceux trop tôt disparus.

Roger Pain

1919-1946



J'ai le plaisir de vous présenter ce Livret Mémoriel relatif à ce natif de Smarves, devenu instituteur et décédé en 1946 en Indochine.

Le groupe scolaire de la commune porte son nom.

Les photographies et les courriers mentionnés dans le texte proviennent des archives familiales de Roger Pain.

La source des autres documents est mentionnée au regard de leur publication.

Ce Livret a été écrit dans un but pédagogique, à des fins mémorielles et non lucratives. Il ne peut être utilisé ou devenir un document, fichier, à but commercial,

Reproduction totale ou partielle de ce document autorisée pour un usage privé, historique ou pédagogique.

Bonne lecture